LA CONQUETE DE L'ALGERIE par Léon GALLIBERT

CHAPITRE I : Le siège du Fort l'Empereur

Le fort de l’Empereur, dont l’armée française allait faire le siège, est assis sur le roc vif et présente une forme à peu près rectangulaire; les grands côtés du rectangle ont cent cinquante mètres de longueur, et les petits, cent; la hauteur moyenne des revêtements est de neuf mètres. Aux quatre angles s’élèvent des bastions peu spacieux et d’un tracé irrégulier; les revêtements et les parapets de ces bastions et des courtines qui les joignent sont construits en pisé et recouverts de maçonnerie. Il n’y a point de fossé; mais, en avant du front nord-ouest, celui contre lequel l’attaque semblait devoir particulièrement se diriger, le roc présente une forte excavation. Une tour ronde, construite dans l’intérieur, domine tous les ouvrages et forme comme une espèce de réduit entouré de magasins casematés. L’élévation du fort au- dessus du niveau de la mer est de deux cent trente mètres.

Les abords de la ville étaient encore défendus au sud par de nombreuses batteries échelonnées sur la plage, et au nord, par le fort des Vingt-quatre Heures, situé à trois cents mètres du Fort Neuf; plus loin encore, à quinze cents mètres, s’élève le fort des Anglais. Malgré ces constructions multipliées, la défense d’Alger était faible du côté de terre, car il n’y avait sur ce point que le château de l’Empereur qui pût faire une résistance sérieuse, et encore était-il dominé lui-même et vu dans son intérieur par le plateau supérieur du Bouzaréah. Aussi, dès que nos soldats eurent couronné ces hauteurs, le fort de l’Empereur tira le canon d’alarme les Algériens n’avaient jamais pensé que notre armée eût tenté de les escalader et de s’y établir.

Quoiqu’on fût persuadé à Alger, et que le dey lui-même partageât cette opinion, que les Français ne pourraient jamais s’emparer du château de l’Empereur qu’après avoir construit une citadelle de force supérieure et capable de le ruiner, cependant les progrès rapides que nous avions faits dans une seule journée avaient jeté une vive alarme dans la ville. Le muphti fut chargé de relever, par ses exhortations, le moral des troupes et des habitants ; on distribua de nouveaux étendards, auxquels étaient attachées des grâces spéciales, et le Khaznadji (ministre des finances), qui avait toute la confiance du Dey, se chargea de la défense du château de l’Empereur. Huit cents tobjis (canonniers) pris parmi les plus habiles pointeurs, et quinze cents janissaires, furent chargés de le seconder ; tous jurèrent de défendre la place jusqu’à la dernière extrémité.

Après avoir visité les différentes positions de notre armée et reconnu un plateau que le capitaine Boutin avait désigné, en 1808, comme l’emplacement le plus favorable pour l’ouverture de la tranchée, M. de Bourmont établit son quartier général à deux mille mètres du fort de l’Empereur. A peine y fut-il installé, que les consuls résidant à Alger demandèrent à lui être présentés. Ils venaient complimenter le général en chef de l’armée française, et lui exprimer les vœux qu’ils faisaient pour le succès de notre entreprise. Quoique leur pavillon flottât sur chacune de leurs résidences, ils s’étaient cependant tous réunis, pour plus de sécurité, au consulat américain, situé à mi-côte du Bouzaréah. M. de Bourmont les rassura encore davantage en mettant à leur disposition une garde particulière, composée de gendarmes et de grenadiers français. Malgré les horribles fatigues de la journée, il fut ordonné que les travaux de tranchée commenceraient dès le soir même. Cinq maisons, situées à une distance moyenne de cinq cents mètres du château, et qui formaient un cordon entre le consulat de Suède à droite et un mamelon opposé à la face ouest du fort, devaient être crénelées et servir de première parallèle. Le 30 au matin, ces travaux préliminaires étaient accomplis, et mille mètres de tranchée avaient été ouverts.

Dès que les artilleurs du château de l’Empereur découvrirent nos travaux, ils commencèrent un feu terrible, surtout contre la ligne de l’ouest, dont quelques parties n’étaient pas entièrement terminées, et qui ne se trouvait d’ailleurs qu’à une faible distance de la place. Le chef de bataillon du génie Chambaud y perdit la vie. De leur côté, les janissaires, fidèles à leur engagement, firent une sortie, mais ils furent repoussés avec une grande perte. Ces attaques sans portée ne ralentirent pas un seul instant les travaux du siège. Les généraux commandant l’artillerie et le génie reconnurent le fort au milieu des escarmouches, et s’occupèrent de déterminer l’emplacement des batteries de siège.

L’angle ouest du château, dont l’un des côtés est tourné vers le nord-ouest, et l’autre vers le sud-ouest, fut considéré comme la partie qui offrait le plus d’avantages pour l’attaque, et celle dont la brèche serait plus facilement abordable. A cet effet, trois batteries armées, l’une de deux obusiers de huit pouces, l’autre de six canons de vingt-quatre, la troisième de quatre pièces du même calibre, devaient faire converger leurs feux sur la face sud-ouest. On pensa en outre qu’à l’extrême gauche, dans le prolongement du front sud-ouest, six canons de seize seraient favorablement placés pour enfiler la courtine de ce front et battre de plein fouet le front nord-ouest. Cette considération détermina la formation d’une quatrième batterie. Enfin, le général La Hitte, après de nouvelles études, décida la construction de deux autres batteries moins importantes, mais capables de répondre aux feux de la Casbah. Presque toutes ces batteries étaient masquées par des arbres, des haies ou des buissons, et dominaient de plusieurs mètres les parapets du château.

Pendant que ces travaux s’organisaient, que les pièces de siège se mettaient en marche, l’armée française rectifiait ses positions et se rapprochait de la place. Le 6e régiment d’infanterie de ligne campa dans les jardins de la maison consulaire d’Espagne, à droite de la route de Staouëli; ses postes s’avancèrent jusqu’au consulat de Suède. On plaça le 49e près du terrain assigné au dépôt de tranchée. Les deux régiments de la brigade d’Arcine s’établirent à quatre cents mètres en arrière de la maison du consul des Pays-Bas. Le camp du deuxième régiment de marche (1er et 2e légers) se trouvait à la hauteur du grand quartier général; le 35e, après être resté deux jours dans l’emplacement qui lui avait été assigné le 29 au soir, se réunit au deuxième de marche. La deuxième brigade de la troisième division, composée des 17e et 30e de ligne, campa en arrière de la première. On marqua l’emplacement des parcs du génie et d’artillerie à droite et à gauche de la route, un peu en arrière du quartier général; ce fut là aussi que le régiment de chasseurs à cheval vint prendre position. La division Berthezène ayant toujours combattu en première ligne, ses pertes avaient été très considérables, aussi, pour la ménager, la chargea-t-on de couvrir l’armée de siège, d’escorter les convois et d’occuper, à partir du camp de Staouëli, les postes et redoutes destinés à le protéger. Par suite de cette disposition, le 15e de ligne et le premier bataillon du 48e ainsi que la brigade Montlivault, rejoignirent leur division sous les murs d’Alger.

Le terrain où devaient s’opérer les travaux du siège présentait partout de grandes difficultés: il était composé de roche mixte que la pioche avait peine à entamer; immédiatement après la surface du sol, le roc se montrait à nu, et pour former les épaulements il fallait recourir aux sacs à terre. Le dévouement l’activité de nos soldats triomphèrent de tous ces obstacles : la tranchée avait été ouverte dans la nuit du 29 au 30 juin; la nuit suivante, la colline était déjà couronnée dans tout son développement. Pendant la nuit du 1er au 2 juillet, on élargit les communications et on commença à construire les batteries d’enfilade ; enfin, la nuit d’après les bouches à feu amenées dans la tranchée et montées sur leurs affûts. Mais tous ces travaux, qui furent poursuivis sans relâche jour et nuit, nous causèrent des pertes considérables. Les canons du fort de l’Empereur et ceux de la Casbah, incessamment braqués sur nos ouvrages, faisaient un feu roulant qui détruisait les parapets ; tandis que les Arabes, armés de leurs longs fusils, prenant à revers les boyaux de tranchée, y décimaient les travailleurs. Ces attaques continuelles démoralisaient le soldat. Afin de détourner un instant l’attention de l’ennemi des travaux du siège, l’amiral fut chargé d’opérer avec la flotte sur le front de mer. En effet, le 1er juillet, une brise ayant permis ce mouvement, l’amiral Rosamel défila avec sa division, depuis la pointe Pescade jusqu’au Môle, à portée de canon, lâchant toutes ses bordées contre les batteries turques. Cette manœuvre obtint le plus grand succès. En défilant devant les forts on reconnut qu’ils étaient dépourvus de leurs canonniers, car aucun ne riposta aux feux de nos premiers vaisseaux; puis on vit accourir en foule les tobjis, qui, se détachant des batteries de terre, venaient charger les canons de la Marine, et répondre par des volées régulières à nos derniers bâtiments. Pendant cet échange peu meurtrier de boulets, nos soldats, moins harcelés, purent donner une plus grande activité à leurs travaux. Le 3, M. Duperré, son vaisseau amiral en tête, renouvela la même manœuvre et obtint des résultats encore plus satisfaits; en effet, la Bellone de concert avec un détachement de l’armée de terre, parvint à s’emparer de trois batteries où se trouvaient trente-trois canons.

Le feu dirigé contre nos travailleurs cessait ordinairement après le coucher du soleil, car en bons musulmans les tobjis du fort de l’Empereur ne se souciaient ni de veiller ni de combattre au milieu des ténèbres. L’imminence du danger les fit pourtant déroger à cet usage pendant la nuit qui précéda la ruine de Sultan-Calassy. Ayant aperçu nos travailleurs sur plusieurs points, ils y dirigèrent un feu terrible de mitraille, accompagné de bombes et d’obus, en même temps qu’une troupe de miliciens braves .et dévoués se précipitait sur une de nos batteries qui n’avait pas encore été démasquée. Assaillis impétueusement et à l’improviste par les Arabes et les Turcs, qui, après avoir escaladé les gabions et les sacs à terre, déchargeaient sur eux à bout portant leurs pistolets et leurs fusils ou les égorgeaient à coups de yatagan, nos soldats furent obligés de se défendre avec leurs instruments de travail. On combattit corps à corps; un sergent d’artillerie assomma d’un coup de levier un Bédouin ; les officiers d’artillerie mirent le sabre à la main; l’un d’eux, le lieutenant Daru, reçut une légère blessure; le capitaine du génie de Villalier, moins heureux que lui, succomba. Après avoir déchargé ses pistolets sur les Arabes, ne pouvant plus leur opposer que sa frêle épée, assailli par le nombre, il reçut un coup de yatagan au cœur, et sa tête alla augmenter le nombre de celles qui se trouvaient déjà à la Casbah. Mais bientôt l’infanterie, qui s’était formée en bataille, ouvrant un feu de deux rangs bien nourri, força les Arabes et les janissaires à une prompte retraite.

Une demi-heure après cette alerte, les premières lueurs de l’aube mirent à découvert les embrasures du château. Aussitôt une fusée lancée du quartier général donna à l’artillerie française le signal de commencer le feu. Au même instant six batteries lancèrent leurs terribles projectiles contre la place. Sultan-Calassy riposta vigoureusement à nos premières volées; les deux étages de ses batteries s’éclairent d’une vive lumière, et les tobjis, comprenant que c’est une lutte décisive qui va s’engager, redoublent d’activité à défaut de précision. Mais leurs coups portaient presque toujours à faux. De notre côté, au contraire, le tir des pièces était d’une justesse remarquable; presque tous nos boulets atteignaient les embrasures et faisaient voler la pierre en éclats. La direction des bombes était moins régulière; le général La Hitte s’empressa de la rectifier. Une heure après l’ouverture du feu, toutes les bombes, sans exception, éclatant dans l’intérieur du fort, répandirent la terreur et la mort parmi les Turcs qui s’y trouvaient rassemblés. A huit heures, le feu de l’artillerie ennemie se ralentit. Dans quelques parties des fronts attaqués, la chute presque entière des parapets laissait les canonniers à découvert; néanmoins ils gardaient leur poste et remplaçaient par des balles de laine et des blindages les pans de murailles ruinés: inutiles efforts ! Le courage des tobjis turcs ne pouvait lutter contre l’habileté de nos pointeurs. Pour faire taire les pièces qui, malgré le désarroi général de l’ennemi, n’étaient point encore éteintes, on en dirigea plusieurs des nôtres contre chacune d’elles; et à dix heures, le feu du château avait entièrement cessé. Aussitôt le général La Hitte donne l’ordre de battre en brèche les deux faces du bastion de l’ouest. Nos boulets déterminent bientôt partout de nombreux éboulements. Épouvantée à la vue des rapides progrès de notre artillerie, la garnison veut se retirer; mais le dey lui ordonne de se défendre. Alors les janissaires et les tobjis, ne consultant que leur désespoir, se précipitent furieux vers la ville, en maudissant mille fois Hussein, qui voulait, disaient-ils, les sacrifier sans utilité. Quelques hommes seulement furent laissés au milieu des décombres pour accomplir un dernier devoir..., mettre le feu aux poudres.

En effet, quelques instants après cette évacuation forcée, une détonation épouvantable se fait entendre. Un épais nuage de poussière et de fumée s’élève au-dessus du fort et s’étend avec rapidité dans toutes les directions; des masses de maçonnerie, des quartiers de rempart, d’énormes pierres, des affûts de canon, et des lambeaux de cadavres sont lancés dans les airs et retombent en pluie effroyable sur les batteries françaises. L’obscurité plus encore que cette horrible grêle ébranle quelques courages; des travailleurs et des sentinelles abandonnent leurs postes; mais les canonniers impassibles restent à leurs pièces, et les coups de canon qui partent de nos batteries rassurent l’armée sur les effets de l’explosion. La continuation du feu était cependant inutile. Lorsque le vent eut dissipé le voile lugubre qui recouvrait le fort de l’Empereur, on reconnut que toute la face ouest s’était éboulée, et qu’elle n’offrait plus qu’une immense brèche. Aussitôt le général Hurel, qui commandait la garde de la tranchée, donna l’ordre de se porter en avant. Une compagnie du 17e régiment de ligne franchit rapidement t’espace qui la séparait de l’enceinte du fort, en escalada sans résistance les ruines, et arbora le drapeau blanc. Les carabiniers du 9e léger, ayan à leur tête le général Hurel, suivirent ce mouvement; et un quart d’heure après l’explosion, les troupes françaises, ainsi que le général en chef, occupaient l’inexpugnable château de l’Empereur.

Dès que les Arabes, qui s’étaient tenus en dehors d’Alger pour harceler notre armée, virent que leur palladium, Sultan-Calassy, n’existait plus, ils poussèrent des cris d’épouvante, et s’enfuirent en tumulte vers la Mitidja. Presque tous ceux qui faisaient partie des contingents de Constantine et d’Oran s’éloignèrent ce jour-là même. Cependant, la Casbah et le fort Bab-Azoun n’avaient pas ralenti leurs feux; c’était contre le fort l’Empereur qu’ils le dirigeaient maintenant. Placée derrière le front sud -ouest du château, la garde de la tranchée ne pouvait être atteinte par les boulets de la Casbah; mais ceux du fort Bab-Azoun arrivaient jusqu’à elle, quoique leur point de départ fût de 200 mètbas. Le général La Hitte fit tourner contre ce fort deux pièces de campagne, et trois des bouches à feu que l’explosion avait laissées sur leurs affûts. Ces pièces, bien dirigées, surfirent pour réduire au silence l’artillerie ennemie. De son côté, le général Valazé s’occupa activement de faire ouvrir une nouvelle tranchée devant la ville, afin de ne pas donner à l’ennemi le temps de se reconnaître.

CHAPITRE 2 : La capitulation d'Alger.

 M De Bourmont était à peine établi avec son état-major dans le fort de l’Empereur, qu’un parlementaire, envoyé par le dey, se présenta aux avant-postes. C’était Sidi Mustapha, premier secrétaire de Hussein. Le général en chef le reçut au milieu même des décombres. En arrivant auprès de lui, l’envoyé turc se prosterna, à la manière orientale, mais M. de Bourmont le releva avec bonté, et un interprète fut chargé de traduire ces paroles « O invincible tête des armées du plus grand sultan de notre siècle ! Lui dit-il, Dieu est pour toi et pour tes drapeaux; mais la clémence de Dieu commande la modération après la victoire. La prudence humaine la conseille comme le moyen le plus sûr de désarmer tout à fait l’ennemi vaincu. Hussein Pacha baise la poussière de tes pieds, et se repent d’avoir rompu ses anciennes relations avec le grand et puissant Melek Charal (le roi Charles X). Il reconnaît aujourd’hui que, quand les Algériens sont on guerre avec le roi de France, ils ne doivent pas faire la prière du soir, avant d’avoir obtenu la paix. Il fait amende honorable pour l’insulte commise sur la personne de son consul: il renonce, malgré la pauvreté de son trésor, à ses anciennes créances sur la France; bien plus, il paiera tous les frais de la guerre. Moyennant ces satisfactions, notre maître espère que tu lui laisseras la vie sauve, le trône d’Alger, et que, de plus, tu retireras ton armée de la terre d’Afrique et tes vaisseaux de ses côtes. »

Ce langage fut loin de satisfaire le général en chef: « Monsieur Bracewithz, dit-il en s’adressant à son interprète, recommandez à ce parlementaire de rapporter fidèlement à son maître la réponse que je vais faire a ses propositions: « Le sort de la ville d’Alger et de la Casbah est dans mes mains, car je suis maître du fort l’Empereur et de toutes les positions voisines. En quelques heures, les cent pièces de canon de l’armée française et celles que j’ai enlevées aux Algériens auront fait de la Casbah et de la ville un monceau de ruines; et alors Hussein Pacha et les Algériens auront le sort des populations et des troupes qui se trouvent dans les villes prises d’assaut. Si Hussein veut avoir la vie sauve, pour lui, les Turcs et les habitants de la ville, qu’ils se rendent tous à merci, et remettent sur-le-champ aux troupes françaises la Casbah, tous les forts de la ville et les forts extérieurs. »

En entendant cette fatale réponse, une tristesse profonde se répandit sur la mâle et belle figure de l’envoyé du dey. Il parut consterné, et déclara que sa bouche n’oserait jamais transmettre à Hussein Pacha de si dures conditions. Il fallut pour le décider que M. de Bourmont les fit rédiger et apposât son cachet sur cette pièce officielle.

Les diplomates d’Alger rie se bornèrent pas à cette seule tentative pour sauver leur ville de la domination française. En même temps que Sidi Mustapha se rendait auprès du général en chef de l’armée de terre, le ministre de la marine du pacha arrivait en parlementaire à bord du vaisseau la Provence, pour demander à l’amiral la cessation des hostilités. Le dey faisait dire par son envoyé que de même que le magnanime empereur de Russie s’était arrêté aux portes de Constantinople, de même les généraux français s’arrêteraient aux portes d’Alger.» L’amiral Duperré le renvoya, en l’engageant à s’adresser au général en chef ; il lui remit toutefois la note suivante: « L’amiral soussigné, commandant en chef l’armée navale de S. M. très chrétienne, en réponse aux communications qui lui ont été faites au nom du dey d’Alger, et qui n’ont que trop longtemps suspendu le cours des hostilités, déclare que tant que le pavillon de la régence flottera sur les forts et la ville d’Alger, il ne peut plus recevoir aucune communication, et se considère toujours comme en état de guerre.» En se retirant, le parlementaire se dirigeait vers un brick anglais qui était mouillé en rade, l’amiral lui envoya aussitôt un canot avec un de ses officiers pour le sommer de rentrer en ligne directe dans le port, ce qu'il exécuta sur-le-champ.

De leur côté, les janissaires, qui depuis le commencement de la campagne s’étaient montrés très irrités contre Hussein, voulaient en ce moment suprême le sacrifier, afin de s’assurer la possession du beylick Ils s’étaient en conséquence réunis en divan extraordinaire, et avaient résolu d’envoyer un parlementaire au général en chef pour lui faire part du résultat de leurs délibérations. Cet envoyé fut admis comme le précédent :

« Salut et gloire au grand sultan et Padischah Charal (Charles X). le glorieux, le sublime, et secouru de Dieu, et à son selictar (général) redoutable, illustre et fidèle Contidi. — Les grands rois qui ont d’immenses domaines ne font pas la guerre pour y ajouter des provinces pauvres et éloignées. Les rois possesseurs d'immenses trésors dédaignent de les grossir d’un peu d’or. Mais, fiers et implacables, ils ne posent les armes que quand le sang de leur ennemi a coulé, que quand ils y ont lavé l’insulte qui fut la première cause de la guerre. Apprends donc, ô vaillant général, que l’insulte faite au grand Melek Charal est la faute personnelle de Hussein Pacha. L’argent qu’il réclamait de lui et de son consul, au lieu d’être la propriété du beylick et celle de ses frères et enfants, les miliciens turcs, était sa propriété unique et celle de quelques chiens de Juifs qui lui avaient prêté leurs ruses et leurs noms dans cette affaire. Le glorieux Melek Charal a eu raison de refuser de payer, et il doit vouloir la mort de l’insolent qui osa insulter son ambassadeur. Plusieurs fois déjà nos frères ont essayé de se révolter, à cause de cette offense, contre Hussein, qui, en la commettant, s’est montré traître à ses devoirs et à son pays; nous avons enfin réussi, nous le tenons prisonnier dans son palais. Que ta bouche laisse tomber une seule parole, et nous allons t’envoyer sa tête en réparation de ses méfaits. Nous espérons que cette satisfaction fera cesser la guerre, et que ton armée se retirera.

Nous nous empresserons d’élever au pouvoir suprême un autre pacha, qui recherchera et cultivera, par tous les moyens possibles, l’amitié et les bonnes grâces de Melek Charal, et protégera les consuls, les marchands et les vaisseaux dans nos ports. En attendant. »

« Assez ! Assez ! s’écria le général en chef, dont l’indignation ne pouvait plus se contenir. Interprète, dites à cet homme de porter mes ordres à ses frères ignorants et féroces. Dites-lui bien que j’entends que ce divan extraordinaire de la milice algérienne cesse à l’instant même ses délibérations. Jusqu’à ce que je commande dans la Casbah, Hussein est leur souverain, et ils lui doivent soumission et obéissance. Ma volonté est de ne traiter qu’avec lui seul. Les membres de ce divan me répondront sur leur tête de la moindre attaque dirigée contre la Casbah, la ville ou la personne du dey. Qu’ils sachent que l’armée française n’est pas venue ici pour faire assassiner un homme, mais pour vaincre glorieusement un ennemi. »

Le député de la milice, qui avait compté pleinement sur le succès de sa mission, éprouva plus d’étonnement encore que de peine, en entendant ces menaces. Il ne comprenait pas que M. de Bourmont pût refuser une occasion si belle de se défaire du dey. De retour aux casernes, où l’attendait le divan extraordinaire, il rapporta les paroles du général en chef; elles y causèrent une vive explosion. On en vint aux résolutions les plus extrêmes. « Mort à Hussein ! » s’écrièrent à la fois plusieurs voix, auxquelles toutes les autres répondirent à l’unisson « A nous sa tête, et l’or de la Casbah ! »

Sidi Mustapha avait demandé deux heures pour rapporter la réponse du dey; il retourna au quartier général avant qu’elles fussent écoulées, accompagné du consul et du vice consul anglais, pour demander que le général voulût bien adoucir les conditions qu’il tenait à imposer. Le consul anglais dit à M. de Bourmont que ce n’était pas comme agent du gouvernement britannique qu’il se présentait; que le dey, avec lequel il avait eu des relations amicales, l’avait fait presser de se rendre auprès de lui; qu’en cédant à ses instances, il avait été déterminé surtout par le désir d’arrêter l’effusion du sang; que la chute de la place était inévitable; que Hussein Pacha lui-même ne l’ignorait pas; mais que son exaltation religieuse le disposait à se porter aux dernières extrémités; et que si on lui imposait des conditions trop dures, il pourrait fort bien faire sauter la Casbah, comme il avait fait sauter le château de l’Empereur. M. de Bourmont l’écouta sans lui répondre. A ces parlementaires s’étaient joints encore deux autres personnages, dont le concours contribua à rendre plus faciles les préliminaires de la capitulation. C’étaient deux Maures, les plus riches d’Alger, qui avaient voulu se rendre auprès du général en chef pour le supplier de faire suspendre le feu que nos batteries dirigeaient contre la ville. Cette grâce leur fut accordée immédiatement. L’un de ces Maures, Sidi-Abou-Derbah, qui depuis fut syndic d’Alger, parlait très bien le français. Sa position l’avait mis à même d’étudier et de bien comprendre la situation des deux partis, et sa qualité de Maure lui donnait une espèce de neutralité; car au fond la guerre n’existait qu’entre les Français et les Turcs. Aussi son intervention aplanit-elle bien des difficultés.

Sidi-Abou-Derbah fit aisément comprendre à M. de Bourmont qu’il fallait abandonner cette demande de reddition à merci; car elle n’était propre qu’à exaspérer des hommes barbares qui, n’ayant jamais épargné un ennemi vaincu, verraient toujours dans cette clause la mort en perspective. En effet, les premières conditions dictées par M. de Bourmont avaient causé une grande fermentation dans Alger, ainsi qu’à la Casbah. On ne se faisait point une juste idée de ce que le général entendait par ces mots « se rendre à discrétion; » on pensait que les Français avaient l’intention de se livrer aux actes les plus barbares: de là ces accès de rage et de fureur. Il était donc indispensable de rassurer les esprits, de développer les articles de la capitulation, et de les faire expliquer au divan par un interprète de l’armée.

M. de Bourmont assembla son conseil, et avec le concours des généraux Desprez, Berthezène, d’Escars, Valazé, La lutte, Tholosé, etc., il rédigea une nouvelle convention, en ayant soin d’adoucir les conditions qui avaient jeté tant d’alarme parmi la population et la milice algériennes; puis il remit cette pièce, revêtue de sa signature, aux envoyés d’Hussein, en les faisant accompagner de M. Bracewithz, l’un des principaux interprètes de l’armée.

La mission de M. Bracewithz n’était pas sans danger. Le récit que nous en a laissé ce fonctionnaire, prouve assez que ses appréhensions n’étaient pas sans fondement. Les longs r apports que M. Bracewithz avait entretenus avec les Orientaux, car il avait été premier interprète de Bonaparte à la campagne d’Égypte, lui avaient appris tout ce qu’un parlementaire peut redouter de la colère des Turcs, lorsqu’il est porteur de dépêches contraires à leurs idées ou à leurs intérêts. Nous consignons donc ici cette relation, non-seulement parce qu’elle renferme de curieux détails, mais encore parce qu’elle consacre le dernier acte politique que le gouvernement de l’odjak accomplit à Alger.

« En arrivant à la Porte Neuve, qu’on n’ouvrit qu’après beaucoup de difficultés, je me trouvai, dit M. Bracewithz, au milieu d’une troupe de janissaires en fureur; ceux qui me précédaient avaient peine à faire écarter devant moi la foule de Maures, de Juifs et d’Arabes qui se pressaient à nos côtés, pendant que je montais la rampe étroite qui conduit à la Casbah. Je n’entendis que des cris d’effroi, de menace et d’imprécation qui retentissaient au loin, et qui augmentaient à mesure que nous approchions de la place. Ce ne fut pas sans peine que nous parvînmes aux remparts de la citadelle. Sidi Mustapha, qui marchait devant moi, s’en fit ouvrir les portes, et elles furent, après notre entrée, aussitôt refermées sur les flots de la populace qui les assiégeait. La cour du divan où je fus conduit était remplie de janissaires; Hussein était assis à sa place accoutumée. il avait, debout autour de lui, ses ministres et quelques consuls étrangers. L’irritation était violente ; le dey seul me parut calme, mais triste. Il imposa silence de la main, et tout aussitôt me fit signe de m’approcher, avec une expression très prononcée d’anxiété et d’impatience. J’avais à la main les conditions écrites sous la dictée de M. de Bourmont. Après avoir salué le dey et lui avoir adressé quelques mots respectueux sur la mission dont j’étais chargé, je lus en arabe les articles suivants, avec un ton de voix que je m’efforçai de rendre le plus rassuré possible: 1° L’armée française prendra possession de la ville d’Alger, de la Casbah, et de tous les forts qui en dé~ pendent, ainsi que de toutes les propriétés publiques, demain 5 juillet 1830 à dix heures du malin, heure française.

Les premiers mots de cet article excitèrent une rumeur sourde, qui augmenta quand je prononçai les mots à dix heures du matin. Un geste du dey réprima ce mouvement. Je continuai : 2° La religion et les coutumes des Algériens seront respectées aucun militaire de l’armée ne pourra entrer dans les mosquées. Cet article excita une satisfaction générale; le dey regarda toutes les personnes qui l’entouraient, comme pour jouir de leur approbation, et me fit signe de continuer. 3° Le dey et les Turcs devront quitter Alger dans le plus bref délai. A ces mots, un cri de rage retentit de toutes parts; le dey pâlit, se leva, et jeta autour de lui des regards inquiets. On n’entendait que ces mots, répétés avec fureur par tous les janissaires : El mout! El mout ! (La mort ! La mort !) Je me retournai au bruit des yatagans et des poignards qu’on tirait des fourreaux, et je vis leurs lames briller au-dessus de ma tête. Je m’efforçai de conserver une contenance ferme, et je regardai fixement le dey. Il comprit l’expression de mon regard, et prévoyant les malheurs qui allaient en résulter, il descendit de son divan, s’avança d’un air furieux vers cette multitude effrénée, ordonna le silence d’une voix forte, et me fit signe de continuer. Ce ne fut pas sans peine que je fis entendre la suite de l’article, qui ramena un peu de calme. On leur garantit la conservation de leurs richesses personnelles ; ils seront libres de choisir le lieu de leur retraite.

Des groupes se formèrent à l’instant dans la cour du divan; des discussions vives et animées avaient lieu entre les officiers turcs ; les plus jeunes demandaient à défendre la ville. Ce ne fut pas sans peine que l’ordre fut rétabli, et que l’aga, les membres les plus influents du divan et le dey lui-même leur persuadèrent que la défense était impossible, et qu’elle ne pourrait amener que la destruction totale d’Alger, et le massacre de la population. Le dey donna l’ordre de faire évacuer les galeries de la Casbah, et je restai seul avec lui et ses ministres. L’altération de ses traits était visible. Sidi Mustapha lui montra alors la minute de la convention que le général en chef nous avait remise, et dont presque tous les articles lui étaient personnels et réglaient ses affaires particulières. Elle devait être échangée et ratifiée le lendemain matin, avant dix heures. Cette convention fut l’objet d’un long débat entre le dey et ses ministres; ils montrèrent, dans la discussion des articles et dans le choix des mots, toute la défiance et la finesse qui caractérisent les Turcs dans leurs transactions. On peut apercevoir, en la lisant, les précautions qu’ils prirent pour s’assurer toutes les garanties désirables ; les mots et les choses y sont répétés à dessein et avec affectation; et toutes ces répétitions, qui ne changeaient rien au sens, étaient demandées, exigées ou sollicitées avec les plus vives instances de la part des membres du divan.

Sidi Mustapha copia en langue arabe cette convention, et la remit au dey avec le double en langue française que j’avais apporté. Comme je n’avais pas mission de traiter, mais de traduire et d’expliquer, je demandai à retourner vers le général en chef, pour lui rendre compte de l’adhésion du dey, et de la promesse que l’échange des ratifications serait fait le lendemain de grand matin. Hussein me parut très satisfait de la conclusion de cette affaire. Pendant que ses ministres s’entretenaient entre eux sur les moyens à prendre pour l’exécution de la capitulation, le dey se fit apporter par un esclave noir un grand bol en cristal rempli de limonade à la glace. Après en avoir bu, il me le présenta, et je bus après lui. Je pris congé. Il m’adressa quelques paroles affectueuses, et me fit reconduire jusqu’aux portes de la Casbah par le bachi-chiaouh, et par Sidi Mustapha, son secrétaire. Ce dernier m’accompagna avec quelques janissaires jusqu’en dehors de la Porte Neuve, à peu de distance de nos avant-postes. »

Ainsi, en vingt jours, l’armée française avait défait l’ennemi dans deux batailles décisives, et l’avait repoussé dans une multitude d’engagements partiels; elle avait investi une place de très grande étendue, exécuté tous les travaux de siége, pris une citadelle importante, et, pour récompense de tant de travaux si vaillamment accomplis, elle allait entrer victorieuse dans une ville qui jusque-là avait passé pour imprenable !

Voici le texte de l’acte officiel qui consacra notre prise de possession :

CONVENTION ENTRE LE GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE FRANCAISE ET SON ALTESSE LE DEY D'ALGER.

Le fort de la Casbah, tous les autres forts qui dépendent d’Alger et le port de cette ville seront remis aux troupes françaises ce matin, à dix heures (heure française). Le général en chef de l’armée française s’engage envers S. A. le dey d’Alger à lui laisser la liberté et la possession de ce qui lui appartient personnellement. Le dey sera libre de se retirer avec sa famille et ce qui lui appartient dans le lieu qu’il fixera, et tant qu’il restera à Alger il y sera, lui et toute sa famille, sous la protection du général en chef de l’armée française; une garde garantira la sûreté de sa personne et celle de sa famille. Le général en chef assure à tous les soldats de la milice les mêmes avantages et la même protection. L’exercice de la religion mahométane restera libre; la liberté des habitants de toutes les classes, leur religion, leur commerce et leur industrie, ne recevront aucune atteinte; leurs femmes seront respectées, le général en chef en prend l’engagement sur l’honneur. L’échange de cette convention sera fait avant dix heures, ce matin, et les troupes françaises entreront aussitôt après dans la Casbah, et successivement dans tous les autres forts de la ville et de la Marine. »

COMTE DE BOURMONT.

Au camp, devant Alger le 4 juillet 1850.

Cette convention fut ratifiée ce entier par Hussein Pacha le 3 juillet au matin Le dey obtint seulement un sursis de deux heures

CHAPITRE 3 : L'ARMÉE FRANÇAISE ENTRE DANS ALGER

Le 5 juillet, au matin alors que dans le camp français tout le monde s’apprêtait à relever par une brillante tenue la solennité qui avait été annoncée, un envoyé du dey venait encore implorer du général en chef un nouveau délai. Mais les ordres les plus précis avaient été donnés la veille pour que l’armée opérât sans retard sa concentration sur Alger c’eût été commettre une faute grave que de contremander ce mouvement. D’ailleurs, on avait fait au vaincu toutes les concessions possibles; il fallait donc que la capitulation s’accomplît. « Au reste, a dit le général en chef à l’envoyé du dey, si votre maître n’est pas satisfait des avantages qui lui ont été accordés, qu’il retire sa signature. Vous le voyez, tout ici s’apprête à canonner la Casbah. » En effet, le général La Hutte, craignant une surprise, avait mis à profit la nuit du 4 au 5 pour ouvrir de nouvelles tranchées et s’approcher de la place. Au moment où l’envoyé du dey cherchait encore à négocier, une batterie se dressait à quatre cents mètres de la Casbah. La réponse du général en chef fut donc considérée comme définitive, et Hussein ne songea plus qu’à exécuter la capitulation.

A onze heures, les trois divisions de l’armée française se mirent en marche pour prendre possession des différents postes qui leur avaient été assignés. La Porte Neuve, qui était la plus rapprochée des attaques, fut choisie pour l’entrée triomphale; le général Achard, avec sa brigade, devait occuper la porte Bab-el-Oued et les forts qui l’avoisinent; le général Berthier de Savigny, le fort Bab-Azoun et les différents postes de la Marine, car l’escadre, depuis la canonnade du 3, était tenue au large par les vents contraires.

Le chemin qui conduit du fort l’Empereur à la Porte Neuve est étroit, encaissé, rocailleux; il se trouvait, en outre, obstrué par des boulets, des éclats de bombes et des débris de toute espèce, au milieu desquels les chevaux et les roues des caissons demeuraient sans cesse engagés. Une batterie de campagne, ouvrait la marche ; venaient ensuite les sapeurs du génie, l’une des gloires les plus éprouvées de l’armée française; puis le 6e régiment de ligne, qui, par son numéro d’ordre, formait tête de colonne de la deuxième division. Ces troupes devaient occuper la Casbah. Le général en chef, entouré d’un nombreux et brillant état-major, escorté d’un escadron de chasseurs dont les lances et les shakos étaient ornés de branches de myrte et de laurier, s’avançait ensuite, au bruit des fanfares guerrières. Le ciel était d’une limpidité extrême, et des flots de lumière se jouant à travers toutes ces masses d’hommes et de chevaux, rehaussaient l’éclat de leurs armes et la couleur variée de leurs uniformes. Officiers et soldats partageaient l’ivresse de leur général; tous savouraient à longs traits les délices de cette journée. Cependant, lorsque l’on fut près des remparts, un profond sentiment de tristesse remplaça ces élans de bonheur là se trouvaient, entassés pêle-mêle, les cadavres horriblement mutilés des prisonniers français que les Arabes avaient faits pendant la durée du siége; leurs membres étaient déchirés et les têtes séparées du tronc. C’était un spectacle affreux. Les drapeaux s’inclinèrent devant ces glorieuses dépouilles, les tambours roulèrent la marche funèbre, et l’armée défila au port d’armes; enfin on franchit la Porte Neuve.

Ici, les difficultés du chemin augmentèrent de la Porte Neuve à la Casbah, ce n’est plus qu’une étroite ruelle, bordée de mauvaises bicoques, bâties sans alignement, et où trois hommes pouvaient à peine passer de front. Les essieux de l’artillerie renversaient à chaque instant des pans de muraille, et ces démolitions imprévues obstruaient la marche de la colonne. Pendant que l’on était occupé à déblayer la voie, le colonel Bartillat, chargé de faire le logement du quartier général, surmontant tous ces obstacles, s’avança avec un faible détachement vers la Casbah. Aussitôt qu’on le vit approcher de l’enceinte, le dey, qui s’y trouvait encore, en sortit précipitamment; ses domestiques maures et les esclaves nègres imitèrent son exemple, emportant tout ce qui leur tombait sous la main, et laissant échapper dans leur Fuite la plupart des objets qu’ils enlevaient; si bien, qu’en un clin d’œil l’entrée de la Casbah et ses abords semblaient avoir été livrés au pillage. Les Juifs profitèrent seuls de cette panique; ils recueillirent ces épaves avec une avidité extrême. Nos soldats s’emparèrent bien de quelques objets, mais moins à cause de leur valeur intrinsèque que de leur bizarrerie.

Dans ses autres quartiers, Alger était loin de présenter l’aspect triste et désolé d’une ville où la victoire vient d’introduire l’ennemi. Les boutiques étaient fermées, mais les marchands, assis tranquillement devant leurs portes, semblaient attendre le moment de les ouvrir. Ni l’harmonie d’une musique qu’ils n’avaient jamais entendue, ni l’éclat du triomphateur ne firent impression sur les Algériens. Assis ou couchés sur des bancs de pierre, ils ne se retournaient même pas pour voir défiler nos troupes. Dans les faubourgs, on rencontrait des Arabes montés sur leurs ânes ou conduisant leurs chameaux, qui faisaient signe aux détachements français de les laisser passer, en criant de toute leur force : Balak ! Balak ! Gare! Gare! Cet imperturbable sang-froid s’expliquait par la confiance que notre parole leur inspirait. En effet, tous les habitants d’Alger savaient que la capitulation garantissait à chacun l’inviolabilité de ses propriétés, le respect des femmes, la sûreté individuelle; n’ayant rien à craindre, ils n’éprouvaient que de l’indifférence pour les nouveaux venus. Seuls les Maures et les Koulouglis, les Juifs surtout, accueillirent notre arrivée avec joie, car ils espéraient que la longue oppression des Turcs allait faire place à un régime meilleur. Quelques musulmanes voilées se laissaient entrevoir, à travers le grillage épais de leurs balcons; les Juives, plus hardies, garnissaient les terrasses de leurs demeures, sans paraître surprises du spectacle nouveau qui s’offrait à leurs yeux. «Nos soldats, au contraire, dit le commandant Pélissier, jetaient partout des regards avides et curieux, car tout faisait «naître leur étonnement dans une ville où leur présence seule semblait «n’étonner personne. »

Les portes Bab-Azoun et Bab-el-Oued, les forts qui leur correspondent et les batteries de la côte furent occupés en même temps que la Porte Neuve et la Casbah. Nulle part on ne rencontra des janissaires; sur aucun point la garnison turque n’avait laissé de postes. Les miliciens célibataires s’étaient retirés dans les casernes; ceux qui étaient mariés avaient cherché asile dans les habitations de leurs familles. Malgré cet abandon, jamais ville en Europe ne fut occupée avec plus d’ordre. Le quartier général s’établit, ainsi que nous l’avons dit, à la Casbah; un bataillon seulement de la division Loverdo et quelques compagnies d’artillerie en formèrent la garnison. Deux autres bataillons de cette division s’installèrent près de la porte Bab-Azoun ; le reste campa près de la Porte Neuve et autour du château de l’Empereur. Une partie de la brigade Achard forma la garnison du fort Bab-el-Oued et de celui des Anglais; l’autre campa dans les terrains environnants. Le fort Bab-Azoun fut occupé par un bataillon de la division d’Escars; le deuxième régiment de marche avait pris position une demi lieue en avant, sur les bords de la mer. Les autres corps de cette division étaient répartis sur les hauteurs qui dominent la plage orientale. Les sapeurs du génie et la plus grande partie des canonniers furent logés dans les bâtiments de la Marine.

Le premier soin des chefs qui occupèrent les postes de la Marine fut de se rendre au bagne, pour en faire sortir les esclaves chrétiens. C’était un vieux et sombre édifice qui, si l’on en croit la tradition, avait été autrefois une chapelle catholique. On n’y trouva que cent vingt-deux prisonniers, dont quatre-vingts appartenaient aux équipages du Sylène et de l’Aventure, les autres étaient des soldats français tombés récemment aux mains des Algériens, et sauvés par les Turcs du yatagan des Kabyles ; il y avait aussi quelques Génois et un petit nombre de Grecs. La plupart des prisonniers qui sortirent de cet affreux séjour ressemblaient plutôt à des spectres qu’à des êtres vivants; on éprouvait un sentiment douloureux envoyant leur démarche incertaine, lente et pénible. Plusieurs de ces malheureux avaient, à force de souffrances, perdu la raison; d’autres n’y voyaient presque plus; quelques-uns étaient tout à fait aveugles. Les capitaines du Sylène et de l’Aventure, admis auprès du général en chef, avaient déjà donné quelques détails sur le traitement des prisonniers en général; et voici comment ils résumèrent les différentes phases de leur propre captivité. « Le dey nous envoya, en arrivant, les objets que réclamaient nos premiers besoins; mais l’apparition de la flotte française dans la baie modéra tout à coup à notre égard les élans de sa générosité. Notre captivité devint plus dure quand il apprit le débarquement à Sidi Ferruch. Depuis lors, chacun des progrès de l’armée nous fut indiqué par un redoublement de mauvais traitements et de clameurs populaires. Le consul de Sardaigne, dans ces moments difficiles, acquit des droits à notre reconnaissance par le zèle et le dévouement dont il fit preuve à notre égard. Mais bientôt l’imminence de la catastrophe rappela Hussein à des sentiments de douceur et de clémence auxquels nous n’étions pas accoutumés, et nous devinâmes, à cette recrudescence de bons procédés, le triomphe prochain de l’armée française.»

A peine les différentes divisions eurent-elles occupé leurs postes respectifs, que tout changea de face dans Alger et les environs de la ville. Les préjugés des musulmans s’opposaient à ce qu’on fît loger les troupes dans les maisons particulières; aussi observa-t-on rigoureusement tout ce qui avait été prescrit à cet égard dans la capitulation. Nos soldats ne franchirent le seuil d’aucune habitation privée; des sentinelles ou simplement des consignes écrites suffirent pour empêcher l’accès des mosquées. Disons-le à la gloire de l’armée française, sa modération et sa retenue prouvèrent au monde civilisé qu’elle comprenait parfaitement la haute mission qui venait de lui être confiée. Les brigades qui étaient entrées dans la ville établirent leurs bivouacs sur les places, sans que leur présence excitât la moindre alarme parmi les habitants. Un grand nombre, au contraire, accouraient pour les voir de près, et les nègres finirent par se mettre à danser au son de la musique de nos régiments. il semblait que ce fût pour eux un véritable jour de fête. La plupart venaient offrir gratuitement leurs services aux soldats et se prosternaient devant eux, en criant: « Allah !» Dans les bivouacs de l’extérieur, la scène était encore plus pittoresque et plus animée. Ici, les soldats avaient pour tentes des palmiers, ou de larges platanes, ou bien des haies de laurier-rose et d’aubépine. Une fraîcheur délicieuse, entretenue par des sources d’eau vive, régnait sous tous ces ombrages, tandis que la fumée grise et vaporeuse des cuisines, qui s’échappait à travers ces masses touffues, produisait avec le beau vert du feuillage et l’azur des cieux un piquant contraste. Les bivouacs étaient remplis d’Arabes qui venaient offrir à nos soldats des légumes, des œufs, des volailles. Ils s’étonnaient qu’on leur en offrît le paiement, et quand ils avaient reçu l’argent ils se prosternaient, frappaient la terre de leur front, et murmuraient avec une grande volubilité des phrases inintelligibles qui provoquaient de longs éclats de rire.

Aussitôt après son entrée dans la Casbah, le général en chef fit chanter le Te Deum pour remercier Dieu de la victoire qu’il venait d’accorder aux armes de la France. Les aumôniers de Combret, Bertrand, Gabrielli, Isacharus et Dopigez, qui, pendant toute la durée du siége, avaient prodigué des consolations aux mourants et aux blessés, célébrèrent ces solennelles actions de grâces, car la prise d’Alger par les Français assurait à la fois sur la terre d’Afrique le triomphe de la civilisation et celui du christianisme. Avec quelques coffres tirés des appartements du dey on forma un autel, et la grande cour du palais servit de sanctuaire.

Ce devoir religieux accompli, M. de Bourmont adressa à l’armée l’ordre du jour suivant :

« SOLDATS,

La prise d’Alger était le but de la campagne. Le dévouement de l’armée a devancé l’époque où il semblait devoir être atteint ; vingt jours ont suffi pour la destruction de cet état dont l’existence fatiguait l’Europe depuis tant de siècles. La reconnaissance de toutes les nations civilisées sera pour l’armée d’expédition le fruit le plus précieux de sa victoire. L’éclat qui doit en rejaillir sur le nom français aurait largement compensé les frais de la guerre, mais ces frais même seront payés par la conquête. Un trésor considérable existe dans la Casbah; une commission composée de M. l’intendant en chef de l’armée, de M. le général Tholosé et de M. le payeur général, est chargée par le général en chef d’en faire l’inventaire; dès aujourd’hui elle s’occupera de ce travail sans relâche, et bientôt le trésor conquis sur la régence ira enrichir le trésor français.

Le comte DE BOURMONT. »

Le 6 juillet, vers midi , le vaisseau la Provence vint mouiller sous les murs d’Alger; les autres bâtiments de l’armée navale, partagés en deux divisions, sous le commandement du contre-amiral Rosamel et du capitaine de vaisseau Perrier, croisèrent à l’ouest des baies d’Alger et de Sidi Ferruch. Le premier soin de l’amiral fut de reconnaître le matériel qui se trouvait clans le port il se composait d’une frégate et d’une corvette hors de service, de sept bricks on goélettes, et d’un grand nombre de chebeks. Les magasins contenaient des bois, de la toile et des cordages en abondance; en outre, il y avait sur chantier une belle frégate. Les fortifications du Môle étaient bien plus considérables que celles de la Casbah; trois cents bouches à feu formaient leur armement. Cet immense matériel fut reconnu et inventorié avec soin. On démolit la frégate ainsi que la corvette hors de service, pour fournir du combustible aux soldats; quatre bricks furent mis en disponibilité, et à l’aide des chebecs on établit une communication entre le port et l’escadre.

--

CHAPITRE 4 : La Casbah

Je publie ce chapitre 4 aujourd'hui parce qu'il est probable que certains jours je ne pourrai rien publier.

De plus ce chapitre est relativement court

La Casbah, que le général en chef venait de choisir pour sa résidence, n’était point un palais, ni même, dans nos habitudes européennes, une habitation tolérable; c’était une enceinte informe, fermée par de hautes murailles crénelées à la mauresque, et d’où s’échappaient, par de profondes embrasures, de longs canons dont l’embouchure était peinte en rouge. Deux ruelles étroites et tortueuses conduisaient à l’entrée principale de cette espèce de citadelle. Un porche, fermé du côté de la ville par une porte à deux battants au-dessus de laquelle étaient peints deux lions, emblème de la puissance d’Alger, en formait l’entrée: c’était dans l’intérieur de ce porche que se tenaient les nègres qui dans les derniers temps formaient la garde fidèle du dey. Sous la voûte, on voyait une fontaine jaillissante, dont les eaux limpides tombaient dans une vasque de marbre; à droite du jet d’eau, on apercevait dans un réduit obscur plusieurs monceaux de têtes empilées les unes sur les autres, comme des boulets de canon: il s’en exhalait une odeur repoussante.

 Après avoir franchi le porche, on parvenait à une allée découverte qui conduit au palais du dey et aux batteries de ta forteresse ; à gauche, était la poudrière, dont la voûte avait été mise à l’épreuve de la bombe par une double couche de terre et de balles de laine; sur la droite s’ouvrait une cour assez spacieuse, dallée en marbre, où se trouvaient un jet d’eau et quelques citronniers. C’est dans cette cour que les négociants étaient obligés de venir déposer la cargaison de leurs navires, afin que le dey pût prélever la part qui lui convenait sur les marchandises importées ; c’était sous une galerie voisine et de plain-pied, que se trouvaient les salles renfermant le trésor.

 Le premier étage se composait de quatre galeries, dans l’une desquelles était placé une espèce de palanquin sous lequel le dey venait entendre la musique ou donner des ordres à la milice assemblée dans la cour. C’était là qu’avait eu lieu la fatale scène du chasse-mouche. Cette galerie communiquait à une batterie qui commande la ville, ainsi qu’à un escalier tournant qui conduisait aux appartements du dey. Cinq pièces, dont la plus grande n’excédait pas la dimension d’un salon ordinaire, composaient la résidence privée du chef de l’odjak; la partie inférieure des murs était revêtue de carreaux en faïence; la partie supérieure était blanchie à la chaux ou ornée de dessins très grossiers. Le mobilier consistait en coussins et divans recouverts de riches étoffes de Lyon; il y avait aussi des coffres en Lois précieux, des pendules anglaises à cadrans arabes, des miroirs, de grands vases en cristal ou en porcelaine. Le salon où le dey donnait ses audiences, et une pièce voisine, contenaient des objets plus riches : c’étaient des fusils d’un travail curieux, et dont la plupart avaient été fabriqués en Espagne; des sabres de Damas de différentes formes, puis des yatagans, des pelisses doublées de martre zibeline, des brides couvertes de nacre et d’or; des pistolets rehaussés par de belles ciselures on trouva encore dans ces deux pièces une lunette astronomique et des appareils représentant le mouvement des planètes, objets provenant des cadeaux faits par le gouvernement anglais.

En sortant de l’appartement du dey, on traversait une galerie éclairée par une rotonde vitrée; et qui conduisait à une porte extrêmement basse: c’était la porte du harem ou du quartier des femmes, subdivisé en plusieurs appartements distribués le long de la galerie. Une grande salle pavée en marbre établissait une communication intérieure entre toutes les chambres des odalisques. Le harem ne recevait le jour que par une cour intérieure, dont le sol était à la hauteur du premier étage. Cet étroit espace, transformé en une espèce de jardin, était encaissé par de hautes murailles d’une blancheur éblouissante; un berceau de jasmin et quelques arbustes formaient toute la décoration de ce parterre, seul endroit où il fût permis aux femmes de prendre l’air. Dans quelques chambres privilégiées on avait pratiqué des fenêtres en forme de meurtrières qui donnaient sur la galerie supérieure où le dey venait parfois se promener. Les appartements du harem n’étaient ni mieux décorés, ni plus amplement pourvus de meubles que ceux du pacha ; on y trouva confondus, sans ordre, des tapis, des étoffes de soie, des robes et des voiles ornés de riches broderies, des coffres en bois de rose incrustés de nacre et d’écaille; puis des lits à colonnes auxquels étaient attachés des rideaux de gaze appelés moustiquaires, pour soustraire les belles dormeuses aux piqûres des insectes. L’odeur des essences, dont les femmes de l’Orient font un usage immodéré, était répandue à profusion dans toutes les parties de ce mystérieux sanctuaire.

L’enceinte de la Casbah renfermait encore d’autres bâtiments de moindre importance : c’était une mosquée d’une très belle ordonnance architecturale, des magasins ou se trouvaient enfermées pêle-mêle les dîmes que le dey prélevait sur les négociants qui fréquentaient le port d’Alger, des écuries entièrement vides, quelques cabanons infects ou des tigres et des lions se débattaient contre la faim et la vermine; puis des salles d’armes, une boulangerie délabrée; enfin, des cours où croissaient sans ordre des citronniers, des vignes, des platanes, des sycomores. Telle était la résidence ou plutôt la prison qu’Hussein Pacha venait de quitter, et dans laquelle, comme nous l’avons déjà dit, il fut obligé de se tenir renfermé pendant douze ans pour échapper aux poignards de ses janissaires. Les terrasses qui forment la partie supérieure de la Casbah étaient armées de bouches à feu parmi lesquelles il s’en trouvait quelques-unes aux armes de France ces dernières avaient été prises par Charles-Quint sur François 1er à la bataille de Pavie; et l’empereur, à son tour, avait été obligé de les abandonner en Afrique, lors de sa malheureuse expédition. Hussein Pacha était fier de la possession de ces canons; il les montrait avec orgueil aux consuls et aux envoyés des puissances européennes, comme un témoignage glorieux de la puissance algérienne. Le jour de l’arrivée de notre flotte devant Alger, croyant que l’armée allait débarquer dans la baie, le dey fit apporter dans toutes les batteries un approvisionnement considérable de poudre et de boulets, et, appuyé sur l’une de ces pièces, il dit aux officiers qui l’entouraient : « C’est d’ici que doivent partir les premiers coups qui détruiront la flotte des infidèles. » Vingt jours s’étaient à peine écoulés depuis cette rodomontade, que la Casbah était la première à donner aux Algériens le signal de la soumission : Dieu seul est immuable dans ses décrets !

CHAPITRE 5 : Alger.

Des terrasses de la Casbah on découvre une vue magnifique : les yeux se reposent d’abord sur les maisons de la ville, dont les masses blanches et irrégulièrement accidentées arrivent par une pente rapide jusqu’à la Marine, et viennent se terminer au Môle et au triple rang de forts et de redoutes qui défendent les approches de la côte et du port. Immédiatement après les remparts, on n’aperçoit plus que des pierres blanches surmontées de turbans, et une myriade de petites constructions bizarres : ce sont les cimetières des Turcs, des Maures, des Juifs et des Nègres qui habitent Alger; lieux privilégiés pour la promenade des femmes, et que par cette raison on a tenus très rapprochés de la ville. L’œil, parcourant ensuite un horizon plus vaste, embrasse tout à la fois les hauteurs du Bouzaréah et du fort des Anglais jusqu’au cap Matifou, ou se termine cette large baie qui sert de limite du côté de la mer à la plaine de la Mitidja, si riche, si féconde; enfin, se repliant sur le Fahs, il contemple ces milliers de maisons de campagne entourées de bosquets d’orangers et de citronniers ou les Algériens allaient autrefois passer la belle saison, et ou se trouvaient maintenant établis les bivouacs de notre armée. Au pied du Bouzaréah, on distinguait parfaitement le jardin du dey, qui allait bientôt être transformé en hôpital militaire; et dans tous les replis de cette verdoyante colline, une foule d’habitations particulières qui reluisaient comme des perles jetées sur un fond d’émeraude.

Au premier aspect, la vue demeurait troublée en présence des quatre ou cinq mille maisons qui composent la ville d’Alger: ce n’est d’abord qu’une masse confuse et compacte sans jours et sans issue; mais insensiblement ce chaos se débrouille, et on finit par reconnaître les voies principales qui entretiennent la circulation dans ce dédale de maisons, de bazars, de casernes et de mosquées. Deux grandes rues (Bab-Azoun et Bab-el-Oued), qui se joignent sur une place irrégulière, traversent la ville du nord au sud sur une longueur de 940 mètres. Entre ces deux rues et sur la place s’ouvre encore une rue importante, c’est celle qui conduit au port. Dans une direction opposée, la rue de la Casbah, longue, sinueuse et étroite, s’élevait abruptement en forme de rampe, de la mosquée d’Ali-Bedjnem jusqu’à la place de la Victoire, située au pied de la citadelle. Ces rues, dans leurs plus belles parties, n’ont guère que six à sept mètres de large; toutes les autres sont si resserrées, que deux hommes ne sauraient y marcher de front. Dans le quartier de la Marine et près du port, les rues sont disposées avec quelque régularité, et se coupent souvent à angles droits; mais ailleurs, et surtout dans la partie haute de la ville, elles forment un vrai labyrinthe; tortueuses, escarpées, on y gravit à chaque pas des degrés, on y rencontre une multitude d’impasses; souvent même elles se transforment en sombres tunnels où les rayons du jour ne pénètrent que par leurs extrémités. Aucune de ces rues, à l’exception de celles de Bab-Azoun et de la Casbah, n’était pavée; toutes offraient, à des distances très rapprochées, d’immenses cloaques où croupissaient des chiens morts et des immondices de toute espèce.

Ce qui empêchait de saisir au premier coup d’œil les détails de cette masse de constructions, c’est que toutes les maisons sont bâties sur le même modèle, c’est qu’aucune n’a de façade extérieure et ne se distingue par des ornements d’architecture particuliers ; la seule différence qui existe entre elles consiste dans les dimensions, car c’est toujours et partout, chez le pauvre comme chez le riche, un quadrilatère à un étage surmonté d’une terrasse ou d’un toit plat. Au-dessus de la porte d’entrée, quelques maisons ont un balcon entièrement recouvert de treillages en fer ou en bois, peint en vert et tellement serré, que du dehors il est impossible de distinguer les traits de la personne qui se trouve derrière. Dans les habitations de la classe riche, la cour intérieure est spacieuse et pavée en marbre blanc; elle a une fontaine et un jet d’eau: Des colonnes gothiques, torses, également en marbre, soutiennent une galerie qui sert de communication aux divers appartements du premier. Un vestibule formant un carré long se trouve immédiatement après la porte d’entrée: c’est là que le maître de la maison reçoit ses amis avant de les admettre dans les appartements intérieurs. Les marches de l’escalier qui conduit à la galerie sont très hautes; elles sont revêtues de carreaux de faïence ornés de dessins de diverses couleurs. Les chambres des femmes sont décorées avec goût; le plafond, en bois sculpté, offre des cartouches et des rosaces d’un dessin quelquefois très pur et très original. Ces ornements peints en rouge, en bleu, ou dorés, recevant obliquement la lumière, produisent mille reflets capricieux qui en rehaussent encore le mérite. Nulle part on ne voit ni tableaux, ni gravures, ni tapisseries; seulement, quelques glaces bien rares. En revanche, tout autour de la chambre règne un large divan recouvert d’étoffes de soie; le jour il sert de siège, et de lit la nuit. Les habitations de la classe inférieure sont distribuées de la même manière; mais ici la brique est substituée au marbre, les nattes de jonc aux tapis moelleux, les bancs de bois ou de pierre aux élastiques divans. Les pauvres, surtout ceux des faubourgs, n’ont pour habitations que des huttes d’une malpropreté repoussante.

Les boutiques d’Alger, car il est impossible de donner le nom de magasins aux misérables échoppes dans lesquelles demeurent accroupis la plupart des marchands, sont fermées sur la rue à hauteur d’appui; on n’y entre pas; les acheteurs se tiennent dehors; le marchand seul est en dedans, assis les jambes croisées, et presque toujours il peut, sans se lever, atteindre à tous les rayons sur lesquels sont placées ses marchandises. Il ne faut demander à ces marchands aucun objet de luxe ni de goût: du tabac, des pipes, du sucre, du café, des épices, des étoffes de laine et des tissus de coton, des calottes rouges de Tunis, des essences, des verroteries d’Italie de forme bizarre, quelques fichus de soie de Smyrne, des ceintures de brocart à fleurs et à franges d’or de fabrique algérienne, et au milieu de tout cela de sales étaux de bouchers et de fruitiers, puis des rues entières remplies de cordonniers et de fripiers vendant les plus dégoûtantes défroques: voilà ce qu’offraient la plupart des quartiers marchands. La partie supérieure de la ville, celle qui se trouve entre la Casbah et la rue Bab-Azoun, paraissait peu fréquentée, les rues presque désertes ; on n’y rencontrait que quelques vieilles femmes entièrement enveloppées de longs voiles de laine, ou bien des jeunes Négresses qui allaient à la fontaine n’ayant pour tout vêtement qu’une grande pièce de toile de Guinée à carreaux blancs et bleus, dont elles se drapaient de la tête aux pieds d’une manière gracieuse et piquante. Telle était la ville d’Alger en 1830; nous indiquerons plus tard les nombreux changements qu’elle a subis.

CHAPITRE 6 : Le trésor de la Casbah

Le juif Ben Durand dont il est fait mention dans ce chapitre est l'un de mes aïeux.

Pour en savoir plus, lisez le livre de mon cousin Hubert Zakine

Le destin fabuleux de Léon Juda Ben Duran.

 Sieur Durand d'Alger

La capitulation, comme nous l’avons dit, fut rigoureusement exécutée, et les Algériens paraissaient accepter notre conquête, sinon avec joie, du moins avec une calme résignation ; ce qui les satisfaisait surtout, c’était de voir les Français s’interdire complètement leurs habitations particulières. Les seules maisons que l’on occupa lurent celles qui étaient affectées aux différentes administrations publiques, et encore ne les livra-t-on qu’aux généraux et aux officiers d’état-major. Mais si les maisons particulières des Maures et des Turcs furent respectées, les officiers français usèrent largement de celles qui avaient été mises à leur disposition, surtout des terrasses qui en faisaient le principal agrément. A la chute du jour, c’était l’endroit le plus commode à occuper; les appartements sans fenêtres sur la rue sont insupportables pour des Européens; le soir, on ne trouvait de l’air et de la fraîcheur que sur les terrasses. Or, c’était aussi sur les terrasses que les femmes turques venaient respirer; car après le soleil couché elles en ont la jouissance tout à fait exclusive. Comme nos officiers ignoraient cet usage, et que d’ailleurs la capitulation n’avait rien statué à cet égard, ils s’y promenaient sans façon, au grand chagrin des dames d’Alger, qui pendant les premiers jours ne s’y montrèrent plus, ou du moins si tard, que la nuit les dérobait presque complètement aux regards indiscrets. Cependant, au bout de quelques jours, elles se décidèrent à paraître de meilleure heure; la chaleur étouffante faisait de la brise de mer un besoin. Il fallait voir alors ces pudiques Algériennes se cacher derrière leurs Négresses, et chercher par tous les moyens possibles à se soustraire à l’indiscrétion des lorgnettes et des longues-vues braquées sur elles. La légèreté presque diaphane de leur costume, qui ne se compose absolument que d’une chemise de laine très fine ou de percale, expliqua bientôt l’habitude qu’ont les maris de s’interdire mutuellement les terrasses pendant les heures ou ils permettent à leurs femmes d’y paraître dans ce négligé. L’indiscrétion de nos officiers n’en continua pas moins; peut-être même n’en fut-elle que plus active. Cet acte, répréhensible il est vrai, mais le seul dont les Français se soient rendus coupables dans cette ville, irrita les habitants au dernier point, et le général en chef fut obligé d’intervenir pour calmer leur exaspération.

Toutefois, des soins plus graves préoccupaient en ce moment les hôtes de la Casbah. L’inventaire du trésor public que renfermait cette citadelle était une des opérations les plus délicates qu’eût à remplir le général en chef; aussi avait-il, dès son entrée à Alger, institué une commission, composée de trois personnes d’un rang élevé, en leur recommandant de poursuivre sans relâche leurs investigations. Malgré l’espèce de solennité dont la commission s’efforça d’entourer ses travaux, malgré le grand nombre d’officiers qui y prirent part, des bruits si étranges, si contradictoires, si malveillants, ont été accrédités sur l’importance du trésor d’Alger et sur les dilapidations dont il aurait été l’objet, que nous considérons comme un devoir de rapporter avec détail tous les faits qui se rattachent à cette partie de la conquête.

M. Firino, payeur général de l’armée, était entré dans la Casbah en môme temps que les premières troupes. Au milieu de la confusion qui y régnait, il aperçut sous la galerie où se trouvait l’entrée du trésor le khasnadji (trésorier en chef) seul, impassible, tenant dans ses mains un trousseau de clefs. Dès que M. Firino l’eut instruit des fonctions qu’il remplissait et de la mission dont il était chargé, l’officier du dey s’empressa de lui remettre les clefs; puis, lorsque la commission fut réunie, elle lui adressa quelques questions sur l’état des finances de l’odjak. Le khasnadji déclara que le trésor de la régence était demeuré intact ; qu’il n’avait jamais existé de registres constatant les recettes ni les dépenses; que les versements avaient lieu sans qu’aucun acte en indiquât l’objet ou l’importance; que les monnaies d’or et d’argent étaient entassées pêle-mêle, sans acception de valeur, de titre ni d’origine; que les sorties de fonds, au contraire, ne s’opéraient jamais que sur une décision du divan, et que le dey lui-même n’avait le droit de pénétrer dans le trésor qu’accompagné du khasnadji.

Après avoir donné ces premiers renseignements, l’ex-trésorier conduisit la commission à l’extrémité de la galerie, où il ouvrit les portes d’une salle basse qui était coupée vers le milieu par une cloison de trois pieds de haut, divisée en deux compartiments contenant des boudjoux (monnaie algérienne de la valeur de 3 fr. 60 c.). Cette porte ayant été refermée, et les scellés apposés, il en ouvrit une autre formant équerre avec la première et située également sous la galerie. Après avoir traversé trois salles de plain-pied, le khasnadji ouvrit une troisième porte donnant entrée dans une salle transversale éclairée par une fenêtre garnie de barreaux en fer elle avait en longueur vingt à vingt-quatre pieds, sur huit de largeur, et renfermait trois coffres formant banquettes; deux de ces coffres contenaient des boudjoux, de la monnaie de billon, et le troisième des lingots d’argent. Trois portes à égale distance l’une de l’autre, s’ouvrant au moyen d’une même clef, fermaient trois pièces obscures, coupées comme la première salle par des compartiments en bois celle du milieu renfermait les monnaies d’or jetées pêle-mêle, depuis le roboa soltani (3 fr. 80 c.) jusqu’à la double quadruple mexicaine. Les deux caveaux latéraux contenaient, l’un des mokos ou piastres de Portugal, l’autre des piastres fortes d’Espagne.

Après s’être assurée qu’il n’y avait d’autre issue que les portes principales, la commission y apposa de triples scellés, et fit placer dans la galerie un poste permanent de gendarmerie commandé par un officier. M. le général Desprez ajoute à ces détails les observations suivantes « il n’aurait pas suffi, dit-il, pour qu’une soustraction criminelle eût lieu, que les gendarmes eussent cédé à la corruption. La porte du trésor s’ouvrait sur la cour principale, qui était le lieu le plus fréquenté de la Casbah; des soldats et des officiers s’y trouvaient jour et nuit ainsi l’armée exerçait une sorte de surveillance et de contrôle sur les opérations de la commission.»

Le khasnadji indiqua ensuite aux commissaires le lieu où se fabriquait la monnaie; la valeur des lingots qui s’y trouvaient était de vingt-cinq à trente mille francs. Les scellés furent mis sur la porte, et on y plaça une sentinelle; mais une ouverture pratiquée, pendant la nuit du 5 au 6, dans un mur en maçonnerie, rendit inutiles ces précautions, et les lingots disparurent. Les recherches que l’on fit pour découvrir les auteurs de ce délit restèrent sans résultat.

Parmi les objets de toute espèce abandonnés dans la cour principale, on trouva une petite caisse dont la paroi supérieure avait été enfoncée elle contenait encore deux sacs de monnaie. On porta cette caisse à M. Firino, qui la déposa au trésor après avoir constaté que les sacs renfermaient des sequins en or pour une somme d’environ trente mille francs. La rupture (le l’une des parois fit présumer qu’une soustraction avait été commise : devait-on l’imputer à des soldats français ou aux individus qui avaient fui à notre approche ? Des Maures et des Nègres avaient été aperçus emportant de l’or, mais par respect pour la capitulation on n’y avait pas mis d’obstacle. Nous avons appelé l’attention sur ce fait, parce que plus tard une réclamation de l’aga fit présumer que cette caisse lui appartenait.

En parcourant les pièces de l’appartement du dey pour procéder à l’inventaire des objets précieux qui s’y trouvaient, les membres de la commission reconnurent aussi qu’on y avait laissé une petite caisse pleine de sequins d’or : elle contenait trente mille sequins d’Alger, c’est-à-dire, en monnaie française, une somme d’environ deux cent soixante-dix mille francs. Quoique cette caisse fût évidemment la propriété particulière du dey, M. Firme la fit transporter au trésor. Nous verrons plus tard qu’elle fut réclamée et restituée à Hussein Pacha.

Dans les différentes salles qui renfermaient le trésor, M. l’intendant Denniée avait été frappé de la grande quantité d’or et d’argent qui s’était offerte à sa vue, et avait estimé que la valeur totale de ces richesses pouvait s’élever à quatre-vingts millions. Le payeur général, que ses fonctions habituelles rendaient plus apte à ce genre d’appréciation, écrivit au ministre des finances que le trésor contenait une somme d’environ cinquante millions. Cependant le général en chef qui, d’après les suppositions de M. Denniée et sur l’assertion du consul anglais, confirmée par le témoignage du juif Ben-Durand, regardait comme trop faible l’évaluation de M. Firino, écrivit au président du conseil que la conquête du trésor, de l’artillerie et des magasins de toute espèce que renfermait Alger, équivalait pour la France à une somme de quatre-vingts millions. Ce chiffre lui servit de base pour proposer au roi de consacrer cinquante millions au paiement des frais de la guerre, trois millions en gratification à l’armée expéditionnaire, et d’affecter le reste à l’arriéré des traitements de la Légion d’Honneur noble inspiration, qui, si elle eût été écoutée, aurait établi une liaison intime entre l’ancienne et la nouvelle armée; la récente conquête de nos jeunes soldats eût servi à réparer envers leurs devanciers une injustice que les malheurs de la France avaient presque consacrée.

 La répartition des trois millions demandés pour l’armée devait être réglée de la manière suivante :

Pour les lieutenants généraux 24,000 fr.

 Pour les maréchaux de camp 16,000

 Pour les colonels 8,000

 Pour les lieutenants-colonels 6,000

 Pour les chefs de bataillon 4,000

Tous les autres officiers, les sous-officiers et soldats, devaient recevoir trois mois de solde. Le président du conseil, préoccupé de ses coups d’état, ne répondit même pas à ces propositions. (« Voici un fragment d’un Mémoire judiciaire qui fut publié à propos de cette enquête, et que nous croyons devoir rapporter, pour démontrer à quelles subtilités l’imagination se rattache pour s’imposer à elle-même. Les matières d’or et d’argent entassées depuis longues années dans le même lieu avaient laissé sur la muraille des traces très visibles de leur présence: on mit à profit ces fugitives indications; on pensa qu’en prenant toutes les hauteurs et en les cubant, on parviendrait à déterminer l’importance des valeurs concentrées à la Casbah. M. Guy, capitaine du génie, procéda à cette opération, et constata que l’or avait pu occuper un espace de quatre mètres quatre cent soixante sept millimètres cubes, et l’argent, trente-quatre mètres quatre cent soixante-quatre millimètres cubes. D’après ce volume et le poids spécifique des métaux, le trésor de la Casbah aurait contenu plus de trois cents millions de francs. Pour arriver à la vérité, il fallait défalquer les interstices vides qui existent toujours dans une réunion de pièces détachées de corps multiples; c’est ce que l’on fit, et, après de longs calculs géométriques, on établit qu’en déduisant quarante pour cent pour la différence du plein au vide, et dix pour cent pour l’alliage des monnaies, on ferait une large part à l’inconnu. Le véritable résultat fut donc que le nombre de mètres cubes qui étaient remplis d’espèces monnayées d’or et d’argent représentait, toute compensation faite, au-delà de cent cinquante millions ; « chiffre, ajoute le Mémoire, qui est en parfait accord avec les déclarations du consul d’Angleterre, sur l’importance du trésor d’Alger, reçues par M. de Bourmont, le jour de la capitulation; avec le document historique publié par M. Schoeler, consul général d’Amérique près la régence d’Alger; avec le rapport que M. Deval, consul de France près de ladite régence, avait envoyé au gouvernement le ‘26 février 1828 et enfin avec la déclaration du premier ministre du bey de Tunis, reçue par M. le chef de bataillon du génie Guy, le même <lui a procédé à l’opération matérielle du cubage. »)

Cependant tous ces projets de distribution avaient circulé dans l’armée, et, comme ils ne se réalisaient pas, de sourdes rumeurs s’élevèrent contre le général en chef et les habitants de la Casbah. La mauvaise humeur des militaires dont les espérances avaient été déçues les disposait au soupçon; beaucoup de ceux qui campaient hors des murs d’Alger s’imaginaient qu’une pluie d’or tombait sur les hôtes du quartier général, et dans les lettres qu’ils écrivaient en France, ils faisaient part à leurs parents, à leurs amis, de leurs craintes et de leurs suppositions. Ainsi, dès les premiers jours, l’importance exagérée du trésor d’Alger et sa dilapidation se trouvaient simultanément accréditées en France et en Afrique. Les révélations de quelques agents consulaires, qui se disaient bien informés, corroboraient encore ces bruits. Un Mémoire, adressé en l’an VIII au gouvernement français, portait les richesses de l’odjak à cent millions; et d’autres rapports aussi peu véridiques les évaluaient à deux cent cinquante millions. Ainsi, par une étrange fatalité, les bonnes intentions de M. de Bourmont furent une des principales causes des accusations portées non contre l’armée, mais contre ses principaux chefs.

Au reste, on paraissait si convaincu de l’existence de ces sommes fabuleuses, que le gouvernement de Juillet, pour calmer l’opinion générale, se crut obligé de nommer une commission d’enquête, chargée d’étudier dans les caveaux vides de la Casbah quelle avait pu être l’importance primitive du trésor. La commission se livra aux supputations les plus minutieuses, et en définitive, se reconnaissant impuissante à rien constater, elle rendit un verdict des plus honorables en faveur des inculpés »

En effet, toutes ces supputations ne reposaient sur aucune appréciation positive, sur aucun document digne de foi. Les caissiers de l’odjak ne tenaient aucun livre d’entrée ni de sortie; le dey et ses ministres ignoraient complètement l’importance de leur trésor; comment les consuls étrangers auraient-ils pu avoir des indications plus positives ? Tous ces prétendus chiffres officiels n’étaient que des fables auxquelles la crédulité donna cours et que l’évidence eut peine à détruire. N’a-t-on pas cru pendant trois siècles à l’existence de l’Eldorado, et pendant tout ce laps de temps n’y a-t-il pas eu constamment des expéditions très sérieusement formées pour aller à la découverte du pays où la terre et les montagnes étaient d’or ? C’est à cet amour aveugle du merveilleux que l’on doit attribuer les exagérations dont le trésor d’Alger a été l’objet.

M. le lieutenant général Desprez, dans son excellent Journal sur la campagne d’Alger, dit que les lingots d’or et d’argent enlevés par effraction dans la fonderie, et les quatre mille sequins d’or soustraits d’une cassette qui appartenait à l’aga, furent les seules valeurs dérobées soit par le vainqueur, soit par le vaincu. En définitive, si des soustractions considérables avaient eu lieu à la Casbah, des plaintes sérieuses se seraient propagées et maintenues dans l’armée; bien au contraire, après les premières irritations du moment, on oublia les largesses qui avaient été promises, et M. de Bourmont ayant ordonné la distribution de quelques armes de prix entre les principaux officiers, tout le monde parut satisfait. Ces armes se trouvaient dans le salon d’audience du dey et n’étaient pas sa propriété particulière; M. de Bourmont crut devoir les faire distribuer aux officiers généraux et supérieurs de l’armée, comme un souvenir glorieux de leur coopération à la conquête algérienne. La répartition de ces armes fut réglée de la manière suivante on remit aux lieutenants généraux un fusil, un sabre, un yatagan et une paire de pistolets; aux maréchaux de camp, un fusil, un yatagan et deux pistolets; aux officiers supérieurs, un yatagan. Tel fut, pour les officiers d’une armée qui avait fait une si riche conquête, le seul fruit matériel de la victoire.

Certes, lorsque l’on rapproche ces minces trophées de ceux que tous les généraux de Rome rapportèrent de l’Afrique, de ces richesses prodigieuses que Salluste, Marins, Sylla, Bélisaire lui-même recueillirent dans leurs expéditions de Numidie et de Mauritanie; lorsqu’on les compare au butin que de nos jours les armées russe et anglaise se sont approprié dans leurs expéditions contre les Asiatiques La conquête seule du Mysore fit la fortune de tous les officiers généraux qui composaient l’armée anglaise. Chaque soldat reçut pour sa part 100 livres sterling [2,500 fr.]), on ne pourra s’empêcher de reconnaître que si, dans la conquête d’Alger, il y a eu quelques malversations partielles, la masse de notre armée n’obéissait du moins qu’à ces sentiments de gloire et d’honneur qui sont si puissants sur l’esprit français et qui ont toujours été le principal mobile de nos conquêtes.

Maintenant que nous avons fait la part de l’exagération, occupons-nous de la reconnaissance exacte du trésor algérien. La commission fit d’abord le tri des pièces et des lingots qui se trouvaient dans les différentes salles; puis elle procéda à leur pesage. Cette opération délicate et qui dura plusieurs jours eut lieu par les soins des officiers d’état-major et de la trésorerie, sous la surveillance de la commission des finances. Ses résultats donnèrent :

7,212 kilogrammes d’or, à 3,434 fr. le kilogramme. . fr. 24,768,000

 108,704 kilogrammes d’argent, à 220 fr. le kilogramme. 23,915,000

 115,916 kilogrammes représentant ensemble r. 48,683,000

Huit sous-officiers d’artillerie furent chargés d’emballer ces matières. A mesure que les caisses étaient clouées, ficelées et cachetées, elles recevaient un numéro d’ordre et on les plaçait méthodiquement dans l’un des caveaux, d’où elles ne sortaient que pour être transportées à bord des vaisseaux de l’état par des militaires de corvée, commandés par des officiers, et sous la conduite du payeur général et des agents de la trésorerie. Quarante-trois millions seulement furent envoyés en France. Le Marengo et le Duquesne reçurent à leur bord les matières d’or; celles d’argent furent réparties entre le Scipion, le Nestor et la Vénus. Les cinq millions restant, qui se composaient d’espèces monnayées, ayant cours dans la régence, furent employés au service des dépenses publiques.

Après que cette reconnaissance minutieuse fut achevée, les membres de la commission, toujours sous l’influence des bruits exagérés qui circulaient, pensant encore que la Casbah devait renfermer quelques casemates, quelques souterrains, quelques lieux secrets, où d’autres valeurs se trouvaient cachées, mandèrent le khasnadji et ses employés. On les questionna séparément; on les menaça de punitions sévères, s’ils ne révélaient pas ce qu’ils savaient à l’égard du trésor; rien ne fit. On ne put obtenir d’eux aucun renseignement, car ils n’en avaient aucun à donner; ils offrirent tous de jurer sur le Coran que les valeurs reconnues par la commission étaient tout ce qui composait le trésor ; et ils consentirent à perdre leur tête si on parvenait à découvrir dans toute la Casbah la moindre cachette, une seule pièce murée qui contînt de l’or ou de l’argent soit monnayé, soit en lingots. Ils firent de nouveau observer que depuis quinze ou vingt ans les dépenses de l’odjak excédaient les recettes de plusieurs millions; que les constructions nouvelles que l’on avait faites au port depuis l’expédition de lord Exmouth, avaient coûté des sommes considérables; que le blocus par les navires français avait rendu nul, pendant trois ans, le produit des douanes; qu’en un mot, les revenus de la régence subissaient depuis longtemps un dépérissement progressif, et que l’état était en décadence, lorsque l’armée française entra triomphante dans Alger. Ces raisons étaient justes et on ne peut mieux fondées. La piraterie avait rempli les caisses de la Casbah; elles s’étaient vidées pour subvenir aux besoins des pirates dès que leurs déprédations furent rendues impossibles. Au reste, voici comment les Maures, ennemis naturels des Turcs, et qui les observaient de près, s’exprimaient sur les changements que le trésor de l’odjak avait éprouvés pendant ces dernières années : « Dans les puits de la Casbah, disaient-ils, l’or coulait jadis par-dessus la margelle; ensuite il a fallu pencher le corps et bien enfoncer les mains pour y puiser; enfin, dernièrement on n’y pouvait atteindre qu’avec le secours d’une échelle. »

Ainsi, par un hasard heureux, la conquête d’Alger, loin de grever la France, couvrit ses propres dépenses et fit rentrer plusieurs millions dans les caisses publiques ; car, outre le trésor, la Casbah contenait encore des quantités considérables de laine, de peaux, de cuirs, de cire, de plomb et de cuivre; dans les magasins de la marine on trouva aussi du blé, du sel, de la toile, des cordes, des ferrures et du chanvre en abondance. En résumé, voici l’état des recettes et des dépenses de l’expédition jusqu’à l’époque du retour des forces navales à Toulon :

Le trésorier de la Casbah, à Alger, consigna à la commission française des finances, en juillet 1830 48,684,527 fr.

Valeur des laines et denrées diverses : 3, 000,000 fr

 Idem, des pièces d’artillerie de bronze : 4, 000,000 fr

 Total : 55,684,527 fr.

Les dépenses de tout genre pour l’expédition, celles de la marine et de la guerre réunies, se sont élevées à 48,500,000 fr.

Excédant des recettes 7, 184,527 fr.

CHAPITRE : 7 Entrevue de Monsieur de Bourmont avec Hussein Pacha

Nous nous sommes livrés à cette espèce de digression que nous avons jugée indispensable; maintenant nous allons reprendre le fil de notre histoire.

L’ex-dey d’Alger, qui pendant quelques jours avait cru que M. de Bourmont viendrait lui faire une visite, attendait paisiblement dans une maison particulière cette marque de déférence. On lui fit comprendre que le général en cher ne lui accorderait jamais une telle satisfaction, et qu’il était d’ailleurs de son intérêt de provoquer une entrevue, car il avait encore beaucoup d’objets précieux à réclamer. Ces motifs décidèrent Hussein à comprimer son orgueil et à demander une audience; M. de Bourmont mit la meilleure grâce du monde à la lui accorder.

Le jour désigné, plusieurs aides de camp du général en chef, le consul et le vice-consul de France, allèrent prendre le dey et l’accompagnèrent à pied jusqu’à la Casbah, où il se rendit monté sur un très beau cheval arabe richement caparaçonné; cinquante Turcs, Maures ou Nègres, formaient son escorte. Hussein paraissait supporter son malheur avec résignation. Quoique âgé de soixante-trois ans, il était encore plein de vigueur ; son costume était d’une extrême simplicité : il ne portait de broderies ni sur son manteau ni sur ses autres vêtements; un burnous blanc était négligemment jeté sur ses épaules, et un turban en cachemire cramoisi couvrait sa tête. Partout sur son passage on lui rendit les honneurs militaires: en entrant dans la Casbah, la garde lui présenta les armes et les tambours battirent aux champs.

Le général en chef le reçut dans la grande cour; après l’avoir embrassé affectueusement, il l’invita à déjeuner, et le fit asseoir le premier à table. Hussein mangea peu et ne but point de vin, malgré l’invitation réitérée que lui en fit le général. Au commencement du repas, il n’avait pu se défendre d’une certaine émotion; on lui en demanda la cause : « Que voulez-vous, répondit-il en souriant, je suis peu habitué à de telles réunions, je me remettrai bientôt.... » En effet, il fut pendant tout le reste du déjeuner d’une sérénité parfaite. On lui parla de son prochain départ sans qu’il témoignât la moindre surprise; sa réponse était toute prête : il désigna l’île de Malte pour le lieu où il désirait se retirer; mais une lettre du président du conseil avait prévenu M. de Bourmont que les relations de la France avec le cabinet britannique étant devenues moins amicales, on ne pouvait consentir à ce que le dey choisît, comme lieu de retraite, une contrée soumise à la domination anglaise. Lorsqu’on lui eut fait sentir qu’il fallait renoncer à son projet, il n’insista point, et désigna Livourne. M. de Bourmont lui donna l’assurance qu’il y serait transporté immédiatement.

Hussein réclama ensuite une somme de trente mille sequins qui était restée dans ses appartements, et dont la capitulation lui faisait espérer qu’il ne serait pas frustré. Cette somme, ainsi que nous l’avons dit plus haut, avait été déposée dans les caveaux de la Casbah; le général en chef, qui l’ignorait, répondit qu’il ordonnerait des recherches, et que tous les engagements qui avaient été pris seraient fidèlement tenus. Cette réponse bienveillante gagna la confiance du dey, et le rendit plus communicatif; il donna à M. de Bourmont quelques indications sur les revenus de la régence, sur les sommes que lui devaient les beys: « Car, ajouta-t-il, quoique mes tributaires, ils ont reçu de moi plus d’argent qu’ils ne m’en ont versé. » il ajouta à ces détails quelques renseignements sur le caractère des diverses races qui habitent la régence, et sur la foi que l’on pouvait avoir en leurs promesses.

« Débarrassez-vous le plus tôt possible, lui dit-il, des janissaires turcs : accoutumés à commander, ils ne consentiront jamais à vivre dans l’ordre et la soumission. Les Maures sont timides, vous les gouvernerez sans peine; mais n’accordez point une entière confiance à leurs discours. Les juifs qui se sont établis dans ce pays sont encore plus lâches et plus corrompus que ceux de Constantinople; employez-les, parce qu’ils sont très intelligents dans les affaires fiscales et de commerce; mais ne les perdez jamais de vue; tenez toujours le glaive suspendu sur leurs têtes. Quant aux Arabes nomades, ils ne sont pas à craindre: les bons traitements les attachent et les rendent dociles et dévoués; des persécutions les aliéneraient promptement; ils s’éloigneraient avec leurs troupeaux sur les plus hautes montagnes, ou bien ils passeraient dans les états de Tunis. Pour ce qui est des Kabyles, ils n’ont jamais aimé les étrangers: ils se détestent entre eux; évitez une guerre générale contre cette population guerrière et nombreuse, vous n’en tireriez aucun avantage. Adoptez à leur égard le plan constamment suivi par les deys d’Alger, divisez-les, et profitez de leurs querelles. Quant aux gouverneurs des trois provinces, ce serait de votre part une bien grande imprudence que de les conserver: comme Turcs et comme mahométans, ils ne pourront que vous haïr. Je vous recommande surtout de vous tenir en garde contre Mustapha-bou-Mezrag, bey de Titery : c’est un fourbe; il viendra s’offrir, il vous promettra d’être fidèle, mais il vous trahira à la première occasion. J’avais résolu depuis quelque temps de lui faire trancher la tête; votre arrivée l’a sauvé de ma colère. Le bey de Constantine est moins perfide et moins dangereux: habile financier, il rançonnait très bien les peuples de sa province, et payait ses tributs avec exactitude; mais il est sans courage et sans caractère; des hommes de cette trempe ne peuvent pas convenir dans des circonstances difficiles, je viens d’en faire la triste expérience. Le bey d’Oran est un honnête homme, sa conduite est vertueuse, sa parole est sacrée; mais, mahométan rigide, il ne consentira pas à vous servir; il est aimé dans sa province, votre intérêt exige que vous l’éloigniez du pays. » Malgré leur extrême justesse, tous ces conseils furent méconnus.

Avant de quitter pour la dernière fois son ancienne demeure, le dey exprima le désir d’entrer dans le salon d’audience. M. de Bourmont l’y conduisit, et l’autorisa même à faire retirer, tant de cette pièce que de toutes les autres parties de la Casbah, les objets qu’il avait à cœur de conserver. Hussein choisit les plus belles armes, et fit enlever des pièces d’étoffes de Lyon, ainsi que les housses en velours des coussins et des divans. Ce jour-là et les deux jours suivants, des hommes à son service usèrent largement à leur profit de l’autorisation qui avait été accordée; presque tous les objets qu’ils emportèrent furent vendus à des Juifs, et achetés plus tard par des Français.

La visite de Hussein avait duré près de quatre heures; il sentit qu’il n’était pas convenable de la prolonger plus longtemps et témoigna le désir de se retirer. M. de Bourmont lui serra la main, et les officiers de l’état-major général l’accompagnèrent jusqu’à la porte extérieure de la Casbah. Avant de sortir, Hussein les remercia avec affabilité, il leur adressa même quelques mots gracieux; mais lorsqu’il fut seul avec son escorte, des larmes vinrent trahir la fermeté de son âme; il se couvrit un instant le visage avec son burnous, et regagna sa demeure triste et pensif, le cœur rempli d’amertume.

CHAPITRE 8

Embarquement du Dey et des Janissaires

A quelques jours de là, le général en chef se rendit à son tour chez le dey. Celui-ci avait changé d’avis sur le lieu de sa retraite; définitivement il s’était décidé pour Naples: ce nouveau projet ne donna lieu à aucune objection. Il renouvela ensuite la réclamation qu’il avait faite des trente mille sequins laissés à la Casbah; M. de Bourmont promit de les lui renvoyer le lendemain. Le général en chef lui ayant demandé si ce qu’il possédait suffirait pour assurer, en Italie, son existence et celle de sa famille: « Je suis tranquille pour mon avenir, répondit le dey, car je sais que le roi de France est trop généreux pour me laisser mourir de faim. » A quelques questions qui lui furent adressées sur sa position pécuniaire, il ne répondit que ce peu de mots : « Ma seule dette consiste dans les frais de construction d’un petit bâtiment que j’ai commandé à Gênes. Mes créances sont nombreuses mais peu sûres : la plus importante est celle du bey de Constantine, il me doit 60,000 piastres, depuis longtemps j’ai perdu l’espoir de les recouvrer. Le consulat espagnol me doit aussi 5,000 piastres, mais celles-ci seront payées, j’en ai l’assurance, et je les abandonne volontiers au gouvernement français, si le général en chef veut se charger de faire remettre 1,500 piastres à un brave médecin espagnol qui m’a donné des soins dans une maladie grave. » Son offre fut acceptée.

Fidèle à sa promesse, M. de Bourmont fit envoyer à Hussein, le jour suivant, les trente mille sequins deux fois réclamés. (La restitution que l’on venait de faire à Hussein détermina Ibrabim-Aga, son gendre, à renouveler ses instances, il y avait quelque fondement à croire que la caisse par lui réclamée était bien celle que, le 5 juillet, on avait trouvée dans la cour principale de la Casbah, et qu’on avait ensuite déposée au trésor le payeur général eut ordre de lui compter cinq mille sequins. M. de Bourmont pensa que le sacrifice de cette somme serait largement compensé par l’opinion que les Algériens allaient concevoir de notre bonne fois).

Celui qui fut chargé de les lui remettre, lui ayant demandé s’il avait existé des pierres précieuses dans le trésor d’Alger, il lui répondit que, longtemps avant son élévation, toutes les pierreries qui appartenaient à l’odjak avaient été converties en argent monnayé et en lingots ; que celles qu’il avait emportées de la Casbah étaient sa propriété; que toutefois, si on l’exigeait, il ne ferait aucune difficulté de les remettre. On lui donna l’assurance que sur ce point, comme pour tout le reste, la capitulation serait religieusement observée. Quelques lignes écrites de sa main confirmèrent ce qu’il avait dit; le mensonge est rare chez les Turcs, et tout porte à croire que sa déclaration était conforme à la vérité.

Le 10juillet, jour fixé pour l’embarquement de Hussein, la frégate la Jeanne d’Arc avait été, dès le matin, mise à sa disposition; mais, par des motifs religieux, il désira ne partir qu’après le coucher du soleil. Cent dix personnes formaient toute sa suite, et parmi elles se trouvaient cinquante-cinq femmes, dont quatre seulement avaient le titre d’épouses. Son gendre, suivi de toute sa famille, l’accompagnait. Naples n’ayant point de lazaret, on décida que les passagers iraient préalablement purger leur quarantaine à Mahon. A huit heures du soir, Hussein sortit de sa maison à pied; ses femmes étaient dans des palanquins fermés; les esclaves suivaient sur deux rangs, et gardaient le plus profond silence. Dans ce moment solennel, les habitants d’Alger ne témoignèrent aucune sympathie pour leur ancien maître; personne ne vint le saluer sur son passage: à peine vit-on quelques Maures se montrer sur le seuil de leur porte, moins par attachement que par curiosité. Pendant tout le trajet de sa maison au port, la figure du pacha resta calme et sévère; sa contenance était noble et digne; il semblait supérieur à son infortune. Mais lorsqu’il fut à bord de la frégate qui devait le transporter à Naples; lorsqu’il se vit seul au milieu de sa famille, sans gardes, sans officiers, presque sans esclaves; lorsqu’il vit toutes les batteries rester muettes ; Oh ! Alors ce silence lui révéla l’immensité de sa chute; il se prit à verser d’abondantes larmes, et plusieurs fois il jeta de douloureux regards sur cette Casbah où pendant douze ans il avait commandé en maître absolu.

Ainsi finit avec Hussein cette longue série de deys et de pachas qui depuis 1517 gouvernèrent l’Algérie, et dont il ne nous a pas été possible de tracer l’histoire complète, car nous l’avons rencontrée sans cesse interrompue par de violentes dépossessions, des meurtres, des assassinats, des conspirations. De tous ces chefs Hussein fut sans contredit l’un des plus capables; il fut aussi l’un de ceux qui se maintinrent au pouvoir le plus longtemps. La durée moyenne du règne de ses prédécesseurs ne dépasse pas trois ans neuf mois; Hussein gouverna pendant douze années (Hussein, après avoir résidé quelque temps à Naples, alla habiter Livourne; puis il vint à Paris, et se rendit à Alexandrie, où il mourut en 1838). Quelques deys, il est vrai, furent encore plus privilégiés que lui ainsi Mohamed règne vingt-cinq ans (1766-1791), Ali Aga, quatorze ans (1752-1766); Baba Ibrahim, treize ans (1732-1745); mais le plus grand nombre ne fit que passer. Pendant les trois siècles que dura la régence, on compte quatre-vingt-six pachas ou deys; durant la même période, la France n’a eu que seize rois.

Le départ de Hussein fut suivi, le lendemain, de celui des janissaires. Cette milice si turbulente et si redoutée donna, dans cette circonstance, l’exemple de la soumission et de l’obéissance la plus parfaite. Au moment de la prise d’Alger, l’effectif de ce corps se composait de 5,092 hommes, dont 891 canonniers; la moitié environ étaient célibataires, les autres étaient mariés ou vivaient en concubinage avec des femmes maures. Les premiers résidaient dans des casernes; les seconds habitaient des maisons particulières. On jugea prudent de les désarmer tous ; ils n’opposèrent aucune résistance à cette mesure et s’empressèrent, sur la première injonction, d’apporter leurs fusils et leurs yatagans dans le lieu désigné pour les recevoir. On leur dit ensuite que les pères de famille seraient autorisés à rester dans la régence, mais que les célibataires seraient transportés par mer sur les points qu’ils indiqueraient. Cette décision ne parut produire sur eux aucune impression pénible. La plupart étaient nés dans l’Asie Mineure; ils demandèrent qu’on les y reconduisît, sans stipuler la moindre indemnité, sans élever aucune réclamation. Deux mille cinq cents d’entre eux furent embarqués, et lorsqu’au moment du départ on leur distribua deux mois de solde, afin de ne pas les renvoyer entièrement dépourvus, ils exprimèrent une vive reconnaissance pour ce généreux procédé. Ainsi, ce terrible odjak algérien qui pendant trois siècles avait épouvanté la Méditerranée de ses déprédations, se trouvait complètement dissous. Quelques jours avaient suffi pour le disperser.

CHAPITRE 9 : Organisation de la régence sous les Turcs

La France s’empressa de substituer sa puissance à la sienne, sans avoir fait aucune étude du pays que la victoire l’appelait à régir.

Ce fut là, à notre avis, une faute grave. Cette brusque succession, ce renvoi immédiat des anciens administrateurs, cette perturbation générale apportée dans les rapports de tout un pays furent d’autant plus funestes que les habitants de la régence ne pouvaient pas être considérés par nous comme des vaincus, qu’ils avaient droit à quelques égards, et qu’en définitive nous agissions dans une contrée ou l’habitude exerce une influence souveraine. Toutefois, cette faute n’appartient pas en propre au général en chef; elle provient surtout de l’indécision où était le gouvernement français sur le parti qu’il devait tirer de la conquête. Une dépêche avait prescrit à M. de Bourmont de se porter, aussitôt après la prise d’Alger sur Tripoli, d’occuper Bône et de soumettre à l’autorité de la France tout le littoral depuis l’Harrach jusqu’à la frontière de Tunis. Le port d’Alger aurait été comblé, et on aurait livré à la Porte tous les districts occidentaux de la régence, ainsi qu’une grande partie du beylick de Constantine. Projet absurde, qui eût dévoré les fruits de notre victoire !

Quoi qu’il en soit, aussitôt après l’entrée de nos troupes à Alger, le général en chef organisa une commission, chargée, sous son autorité immédiate, de pourvoir aux besoins du moment et de prévenir les désordres. Cette commission était composée de M. Denniée, intendant de l’armée, du maréchal de camp Tholozé, du payeur général, d’un capitaine d’état-major, faisant fonctions de lieutenant de police, du consul et d’un secrétaire. Elle proposa et fit décider la formation d’un conseil municipal composé d’indigènes et présidé par l’un d’eux; ce conseil remplaça pour les habitants l’ancien scheikh-el-belad (chef de la ville) dans une partie de ses attributions. La surveillance de la sûreté publique fut réservée au lieutenant de police. Du reste on laissa subsister les différentes institutions urbaines, telles qu’on les avait trouvées: la communauté juive avec son chef, les corporations des Mozabites, des Biskris, etc., avec leurs amins. Quant à l’organisation politique, l’expulsion des Turcs en avait dispersé tous les rouages.

C’est donc ici le lieu de donner à nos lecteurs une idée du gouvernement de l’Algérie sous les Turcs. Cette esquisse rapide leur rendra plus facile l’intelligence des événements qui vont suivre. Nous avons déjà défini les attributions du dey, il nous reste à faire connaître celles des officiers principaux qui étaient chargés de le seconder; nous exposerons ensuite l’ensemble du système administratif adopté par l’odjak.

Les principaux fonctionnaires de l’état étaient:

L’oukil-el-hardj (ministre de la marine), chargé de la comptabilité des munitions de guerre et du contrôle des travaux de l’arsenal.

Le kasnadji (trésorier), qui réunissait tous les services financiers et surveillait la levée et la rentrée des impôts.

L’agha (commandant des troupes), qui avait dans son département les affaires des outhans (districts de la plaine), et dont l’autorité s’étendait sur la province d’Alger tout entière. Sous ses ordres étaient placés les caïds; il disposait de toutes les milices régulières, Spahis, Abids, etc., pour percevoir les impôts et maintenir les populations dans l’obéissance.

Le kodja-el-khiel (inspecteur des haras), chargé de la régie des haouchs (biens ruraux appartenant au domaine), des locations, ventes, échanges, etc., auxquels cette régie donnait lieu.

Le mecktoubdji (chef des secrétaires), directeur de la correspondance politique. Il tenait le registre de la comptabilité de l’état, celui des règlements militaires et celui des milices, le plus important de tous.

Le beit-el-malhdji (curateur aux successions vacantes), représentant né de tous les héritiers absents. il était chargé de l’ouverture des testaments et de tous les litiges que pouvait entraîner leur exécution dans les successions où le beit-el-math était intéressé; il devait faire rentrer au domaine les successions vacantes, ou la partie des biens qui revenait à l’état dans les cas prévus par la loi musulmane.

A Alger, le chef de l’administration civile et municipale était le scheikh-el-belad, appelé aussi scheikh-el-medinah (chef ou gouverneur de la ville). Il était seul chargé de la justice municipale et de la police: sous ses ordres étaient des naibs (lieutenants) et des amins (chefs de corporations). il y avait en outre un second gouverneur, choisi parmi les premières familles, et descendant d’un marabout; ce personnage était investi du titre de naid-el-aschraf (chef des notables), et devait, dans toutes les circonstances importantes, réunir chez lui le scheikh-el-belad et tous les amins qui dépendaient de lui, afin de délibérer sur les mesures à prendre. Ces divers fonctionnaires réglaient les affaires de la ville, pourvoyaient aux dépenses, maintenaient l’ordre dans les différentes classes industrielles, surveillaient la police locale, la salubrité, les aqueducs, les établissements publics.

Les environs d’Alger, le fahs était divisé en sept outhans. L’outhan était formé de plusieurs tribus qui, elles-mêmes, se subdivisaient en douars (réunion de plusieurs tentes). Toutes les affaires des outhans étaient du ressort de l’aga, qui, pour les plus importantes, prenait les ordres du dey. Les principaux chefs étaient les caïds et les kadis : les caïds (praefecti) étaient chargés de l’administration et des affaires politiques; les kadis (juges), de la justice. Au-dessous des caïds se trouvaient les scheiks (chefs), nommés par un ou plusieurs douars : la police de la tribu leur était confiée; ils en commandaient les hommes armés, sous l’autorité des caïds. Entre le caïd et le sheikh venait se placer généralement un autre fonctionnaire appelé scheikh-el-schion (scheikh des scheikhs), il était aux scheikhs ce que sont en France les maires aux adjoints. L’aga nommait ce scheikh supérieur; mais avant de le proclamer, il devait consulter les scheikhs de l’outhan et en référer au pacha. Il en était de môme pour les fonctions de caïd: l’aga désignait les candidats, le pacha seul donnait l’investiture.

La régence était divisée en trois provinces ou beylicks, savoir: Constantine, à l’est ; Oran, à l’ouest Titery, au midi. Ces provinces étaient administrées par des beys (gouverneurs), nommés par le dey, et révocables à sa volonté. Ces fonctionnaires recevaient une délégation fort large de la puissance souveraine, et en usaient avec assez de liberté. Ils commandaient les milices régulières et irrégulières de la province, et répondaient du recouvrement des impôts. Les beylicks avaient une organisation complètement analogue à celle de la province d’Alger; les villes, les outhans y étaient régis de la môme manière. Seulement les emplois qui, dans la province d’Alger, étaient soumis à l’approbation du pacha, relevaient dans les beylicks de l’autorité du bey. Ainsi, en remontant du scheikh de quelques tentes ou d’une tribu entière au caïd de l’outhan ou district, de celui-ci au bey de la province ou à l’aga, et de ces derniers au dey lui-même, la hiérarchie et l’obéissance marchaient dans des limites rigoureusement tracées. De délégué en délégué, le pouvoir descendait jusque dans le plus humble hameau, et par les mêmes voies, le paiement de l’impôt remontait jusqu’au souverain.

La milice turque, seule force sur laquelle l’odjak, étranger lui-même sur la côte africaine, pût compter pour se maintenir, se subdivisait en compagnies ou ortas. L’orta, composée d’un nombre presque indéterminé de janissaires, se partageait en sofra (chambrées, ou plus littéralement tables); le sofra comportait, avec dix-huit simples soldats, un oda-bachi (chef de chambrée) et un oukil-el-hardj (trésorier), chargé de la comptabilité et de la dépense. Quelques jours avant la prise d’Alger, les registres d’inscription signalaient cent ortas au moins; mais un grand nombre d’entre elles n’étaient que des cadres fort incomplets, dans lesquels figuraient des enfants, que leurs pères, membres (le la milice, avaient le privilège d’y faire inscrire. Voici, an reste, l’effectif réel de cette milice pour toute la régence: à Alger, et dans les trois beylicks, il y avait alors 8,767 enrôlés turcs ou renégats, dont 1,200 enfants hors d’état de porter les armes; les Koulouglis venaient augmenter ce nombre de 7,427 hommes. Ainsi, en 1830, les troupes régulières de la régence ne présentaient qu’un total de 14,994 combattants.

Outre la ration de vivres, pain, viande, huile, et une part dans les produits de la course, la paie du simple janissaire équivalait à environ 360 francs par an. On accordait au boulouck-bachi deux rations et à peu près 450 francs, avec quelques autres privilèges. Le dey, inscrit en tête du registre de la milice, ne recevait que la paie du soldat. Les janissaires étaient tous fantassins. La cavalerie, placée à Alger sous le commandement de l’aga, et dans les provinces sous les ordres des beys, se recrutait parmi les Arabes. Quelques corps spéciaux étaient composés d’hommes appartenant seulement à certaines tribus ou à certaines classes : les Zouaoua, les Douairs, les Zenati, en offraient des exemples ; des Nègres affranchis formaient les abids (serviteurs ou esclaves). Enfin, les caïds étaient tenus de marcher avec les contingents de leur canton quand ils en recevaient l’ordre. Les levées qu’ils amenaient servaient, sans indemnité et à leurs frais, un certain nombre de jours; elles se retiraient ensuite s’il n’était pourvu à leurs besoins: c’est le service militaire tel qu’il était organisé en France à l’époque de la féodalité. L’ensemble de ces troupes, régulières ou irrégulières, recevait le nom d’asker-el-magzen ou magzeniach (troupes du gouvernement).

Les deys, ainsi que tous les officiers de la régence, n’avaient d’autre traitement que leur simple paie de janissaire; mais tous exploitaient à qui mieux mieux leur position. Outre les parts de prises, et certains droits qu’ils s’étaient successivement attribués, les deys vendaient au plus offrant les places et les privilèges industriels ou commerciaux. Tous les marchés se faisaient moyennant des pots-de-vin considérables, dont la majeure partie leur revenait: le reste était distribué entre les officiers; ils vendaient également les teskeras, licences pour l’exportation ou la vente des produits dont le gouvernement avait le monopole. Les amendes, et surtout les présents des consuls, des beys, des grands fonctionnaires de la régence, de tous ceux qui avaient à craindre ou à espérer, formaient une partie importante de leurs revenus.

--